

UQAC

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
À CHICOUTIMI

DÉPARTEMENT DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES

MÉMOIRE PRÉSENTÉ

COMME

EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAITRISE EN GESTION DE PROJET

Par :

Enarsouline Masékéla Mahudjro AHOYO

Thème : L'impact des programmes de microcrédit à travers le financement des projets aux populations vulnérables en Afrique de l'Ouest : cas du BENIN

AVRIL 2020

RÉSUMÉ

Les programmes à volet microfinance ont été créés afin d'aider les populations vulnérables à devenir des acteurs économiques auto-dépendants dans leurs communautés. À cet effet, de nombreux programmes dans le monde empruntent de l'argent à ces personnes pour leur permettre d'avoir accès aux mêmes services financiers que les moins pauvres et de se créer des activités génératrices de revenus qui les aideront à améliorer voire changer leur situation de vie que ce soit au plan sanitaire, pour l'éducation des enfants, pour les besoins familiaux ou de nécessité, etc... Également, ces programmes ont pour particularité d'apporter d'autres soutiens autres que financiers comme la formation et le suivi afin de faciliter l'action effective des crédits.

Dans une démarche qualitative et à partir d'une analyse secondaire sur le sujet de l'impact des programmes de microcrédit à travers le financement des projets aux populations vulnérables, nous avons tenté d'analyser les effets des crédits octroyés dans les programmes de microcrédit au niveau des populations vulnérables ayant déjà bénéficié des microcrédits.

Toutefois, les analyses effectuées de l'étude dégagent non seulement les nombreuses contributions des programmes au niveau des pauvres comme l'autonomisation des femmes au sein de leur foyer, la création de microentreprise mais aussi un bon nombre d'aspects négatifs à ces programmes dont le faible montant alloué pour ces micro-activités, la non prise en compte de l'aspect humain de la microfinance, l'incompréhension de l'état de pauvreté des personnes vulnérables qui empêchent la durabilité des crédits accordés sur le long terme.

À la fin de l'étude, nous avons proposé des mesures à prendre par les acteurs aux programmes à volet microfinance dans le but d'améliorer les conditions de vie des pauvres sur le long terme.

Mots clés : microcrédit, microfinance, impact des microcrédits, impact de la microfinance, financement des projets, les programmes de microcrédit au Bénin.

ABSTRACT

Microfinance programs were created to help vulnerable populations become self-reliant economic actors in their communities. To this end, many programs around the world lend these people money to enable them to have access to the same financial services as the least poor and to create income-generating activities that will help them improve or even change their life situation whether in health, for the education of children, for family needs etc. Also, these programs have the particularity of providing other supports other than financial such as training and monitoring to facilitate the effective action of credits. In Benin, although microfinance programs represent only 3% of the microfinance sector according to the Microfinance Development Policy Document 2015, the fact remains that these carry a great weight in the poverty reduction goals.

In a qualitative approach and starting from a secondary analysis of the topic “impact of microcredit programs through the financing of projects to vulnerable populations”, we tried to analyze the effects of the credits granted in microcredit programs to rural populations who have already benefitted from microcredits.

The analyzes carried out in the study highlight not only the numerous contributions of the programs to the poor such as the empowerment of women in their homes, the creation of microenterprises but also a good number of negative aspects of these programs including the low amount allocated for these micro-activities, the failure to take into account the human aspect of microfinance, the lack of understanding of the state of poverty of vulnerable people, which hamper the sustainability of the credits granted in the long term.

At the end of the study, we proposed measures to be taken by the stakeholders of the microfinance programs in order to improve the living conditions of the poor in the long term.

Keywords: microcredit, microfinance, impact of microcredit, impact of microfinance, project financing, and microcredit programs in Benin.

REMERCIEMENTS

La rédaction de ce mémoire de recherche n'a pas été chose aisée. Cependant, à travers celle-ci, nous pourrions nous rapprocher de nombreuses personnes qui nous aident à garder assidument la foi et la tête haute afin de ne pas nous décourager et de produire un travail de qualité.

Je tiens donc pour cela à remercier avant tout DIEU car c'est la foi en lui qui m'aide à me dire que « je puis tout par celui qui me fortifie ». Il m'a accordé l'intelligence, la sagesse, l'inspiration, le courage et sa grâce afin de poursuivre ce travail et de l'achever dans le délai.

Je tiens également à remercier mes parents qui me donnaient de la force et qui se tracassaient pour m'aider lors de la collecte des données, de la revue de la littérature en somme quel que soit le moment où j'ai un souci sur un sujet donné. Mais surtout je tiens à remercier ma mère qui s'est donnée corps et âme pour m'aider à finir ce travail à travers les motivations quotidiennes. Que l'Éternel le lui rende au centuple.

À vous mes parents que j'aime tendrement et qui m'accordez votre temps et toute l'espérance, je vous dédie ce travail. Puisse-t-il être le début d'une longue série de couronnements.

Un grand merci à toutes ces personnes qui de près ou de loin ont prié pour moi et m'ont encouragé, en particulier mes oncles Thomas et Barthelemy depuis le Bénin ainsi que mes amis proches dont Ndeye Fatou GUEYE, ma sœur sénégalaise.

Enfin, je voudrais remercier mon directeur de mémoire, monsieur Thierno DIALLO sans qui rien n'aurait été possible. C'est vous qui m'avez guidé vers ce programme et j'ai beaucoup appris en votre compagnie.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	2
ABSTRACT	3
REMERCIEMENTS	4
TABLE DES MATIÈRES	5
LISTE DES TABLEAUX	7
LISTE DES FIGURES	8
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	9
INTRODUCTION	11
<i>Chapitre 1 : PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE</i>	13
1.1 Contexte général de l'étude	13
<i>1.1.1 Généralités</i>	13
<i>1.1.2 Bref état de la situation socio-économique du pays</i>	13
<i>1.1.3 Contexte du Microcrédit</i>	15
1.3 Problématique spécifique de l'étude	19
1.4 Importance de la recherche	22
1.5 Question et objectifs de la recherche	24
<i>1.5.1 Question de la recherche</i>	24
<i>1.5.2 Objectifs de la recherche</i>	24
<i>Chapitre 2 : REVUE DE LITTÉRATURE</i>	26
2.1 Argumentaires sur les effets positifs du microcrédit	26
2.2 Argumentaires sur les effets négatifs du microcrédit	29
<i>Chapitre 3 : CADRE CONCEPTUEL DE L'ETUDE</i>	34
3.1 Conditions de vie des bénéficiaires	34
3.2 Le financement des projets	35
3.2.1 Conditions d'emprunt	35
3.2.2 Encadrement des bénéficiaires	36
<i>Chapitre 4 : CADRE MÉTHODOLOGIQUE</i>	38
4.1 Approche épistémologique	38
4.2 Démarche méthodologique	38
4.3 Durée de l'étude	39
4.4 Sources bibliographiques détaillées	39

4.5	Présentation du terrain de recherche	40
4.6	Instruments de Collecte et analyse des données sur l'impact des programmes de microcrédit au Bénin	41
4.7	Difficultés rencontrées pour la recherche	43
	Chapitre 5 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	45
5.1	Introduction	45
5.2	Résumé des huit études	45
5.2.1	Le rapport réalisé par l'OCS (Observatoire du Changement Social) dans le domaine de la microfinance appelé « <i>Rapport sur le profil national édition 2009, microfinance et pauvreté</i> »	45
5.2.2	Le mémoire réalisé par NOUKPOKINNOU (2011) appelé « <i>Evaluation de la performance sociale du programme de microfinance d'Aphedd- Bavec Bénin 2011</i> »	49
5.2.3	Le mémoire réalisé par AGBO COSSI, AKPAGNONNID (2019) dénommé « <i>Contribution à la gestion du financement des microprojets dans les institutions de microfinance : cas de PAPME – BENIN</i> »	51
5.2.4	Le rapport réalisé par HOUNGAN (2008) intitulé « <i>Contribution à la réduction des impayés dans les systèmes financiers décentralisés : CAS DE PEBCo-BETHESDA</i> »	53
5.2.5	Le mémoire réalisé par KEKESSI, AMETEPE (2009) titré « <i>La microfinance face à sa mission sociale au BENIN : cas du PADME</i> »	56
5.2.6	Le mémoire réalisé par GANKPEVI, ZOCLI (2012) appelé « <i>Impact du microcrédit sur le bien-être des femmes (Bénin)</i> »	58
5.2.7	Le mémoire réalisé par GOGAN (2012) ayant pour terme « <i>Microfinance et problématique de réduction de la pauvreté au Bénin : expérience des femmes du programme de Micro Crédits aux Plus Pauvres (MCP) dans la commune rurale d'Adjarra</i> »	60
5.2.8	Le mémoire réalisé par ACCLASSATO (2016) « <i>L'amélioration du taux de remboursement des prêts alloués aux membres du réseau faîtier FECECAM-BENIN</i> »	61
	Chapitre 6 : PRÉSENTATION DE L'ANALYSE DES DONNÉES	63
6.1	Les crédits offerts aux populations vulnérables dans les programmes de microcrédit	63
6.2	Les conditions d'emprunt des crédits accordés	64
6.3	Les conditions de vie des bénéficiaires	67
6.4	Le microcrédit et l'encadrement des bénéficiaires	70
6.5	Les recommandations	73
	CONCLUSION	77
	BIBLIOGRAPHIE	79

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : grille d'interprétation qualitative des effets du financement des projets de microcrédit chez les populations bénéficiaires

Tableau 2 : Tableau synthèse des huit études analysées avec leurs différents résumés

Tableau 3 : Tableau synthèse de la grille d'interprétation qualitative

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Cadre conceptuel de l'étude

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

- AIM Program : Amanah Ikhtiar Malaysia's Program
- AGVSA : Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire
- ALIDé : Association de Lutte pour la promotion des Initiatives de Développement
- APHEDD-BAVEC : Association pour la Promotion de l'Homme, la Protection de l'Environnement pour un Développement Durable- Base
- BCEAO : Banque des Communautés de l'Afrique de l'Ouest
- CEDEAO : Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest
- CLCAM : Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuelle) au Bénin
- CSSFD : Cellule de Surveillance des Structures Financières Décentralisées
- EmiCoV : Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de vie des ménages
- FECECAM : Fédération des Caisses d'Épargne et de Crédit Agricole Mutuel
- FMI : Fonds Monétaire International
- IMF : Institution de Microfinance
- INSAE : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
- MCPP : Microcrédit aux Plus Pauvres
- MCM : Microcrédits Mobiles
- OCS : Observatoire du Changement Social
- OMD : Objectifs de Développement pour le Millénaire
- ONG : Organisation Non-Gouvernementale
- ONU : Organisation des nations Unies
- PADME : Projet d'Appui au Développement des Microentreprises
- PAG : Programme d'Appui du Gouvernement
- PAPME : Promotion d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises
- PAS : Programme d'Ajustement Structurelle
- PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PEBco- Bethesda : Programme d'Épargne Crédit à Base Communautaire de l'hôpital Bethesda

PMCPP : Programme des Microcrédits aux Plus Pauvres

UEMOA : Union Économique Monétaire Ouest Africaine

UNCTAD: United Nations Conference on Trade and Development

INTRODUCTION

Ces dernières années, le monde s'est énormément intéressé à plusieurs stratégies en vue d'éradiquer la pauvreté dans le monde. Notamment, l'ONU (Organisation des Nations Unies) qui œuvre principalement pour réduire l'extrême pauvreté dans le monde. Elle a donc créé pour ce faire en 1990, les OMD (Objectifs de Développement pour le Millénaire) qui regroupent huit (08) objectifs principaux¹ afin de combattre la pauvreté avec l'ambition de déboucher sur un avenir prospère et radieux pour tous les habitants de la planète. L'objectif premier de ces objectifs de développement pour le millénaire étant la réduction de la pauvreté, l'ONU et les pays ont réussi le pari et ont permis de réduire de plus de la moitié le taux de pauvreté à l'horizon 2015. Ce qui est assez significatif si on se rappelle qu'en 1990 le taux de pauvreté mondial était à 36% et est passé à 14% en 2015. Au plan mondial, en termes de chiffres, plus de 1,1 milliards d'individus ne vivent plus sous le seuil de l'extrême pauvreté soit avec 1,90\$ par jour.

Mais encore, les OMD n'ont pas seulement permis de faire sortir de la pauvreté, ils ont également favorisé l'amélioration des conditions de vie de nombreuses populations tant en Afrique qu'en Asie. Tous ces efforts ont été possibles notamment grâce à l'avènement du microcrédit. Le microcrédit est donc devenu par excellence l'arme principale pour réduire la pauvreté en participant à la création d'emplois générateurs de revenus qui aident les pauvres à subvenir à leurs besoins mais également à rentabiliser économiquement les activités qu'ils exercent grâce aux crédits. Bien que ce soit des petits prêts comme le dit son nom 'micro' crédit, il a connu une réelle expansion qui ne fait que croître d'année en année. Cette croissance a permis notamment de faire sortir plus de 205 millions d'individus de la pauvreté en 2010. Selon le rapport établi en 2012 de la Campagne du Sommet du Microcrédit, la proportion des ménages ayant souscrit à un microcrédit est passé de 7,6 millions en 1997 à 137,5 millions en 2010.

Les raisons de ce succès s'expliquent par l'attachement de cette source de financement aux pauvres (Balkenhol et Guérin, 2002 ; Hardy et *al.*, 2002). En effet, le microcrédit a engendré l'importance des pauvres au niveau des services financiers. Les services

1

financiers précisément les banques ont toujours dirigé leur clientèle de crédit vers les personnes de classes moyennes. Ce qui rendait impossible les démunis qui vivent avec moins de 1,90\$ par jour d'accéder à ses prêts afin d'améliorer leur revenu et ceux de leur famille. Ainsi à l'inverse, le microcrédit privilégie ces personnes pauvres et leur apporte des crédits qui leur permettront de créer des activités génératrices de revenus en favorisant chez ces dernières l'esprit d'entrepreneuriat par la création d'une activité commerciale ou tout autre.

C'est dans ce contexte que de nombreux programmes de microcrédit ont vu le jour afin de venir en aide aux populations pauvres. Ces programmes à volet microfinance soutiennent donc particulièrement l'accès des pauvres ayant l'ambition de développer une activité en leur accordant des microcrédits mais également en leur offrant des services adéquats pour exercer leur activité souhaitée.

Au Bénin, un pays de l'Afrique de l'Ouest, le microcrédit a connu une intégration aux stratégies de développement du pays. Ce qui place le microcrédit comme la principale arme de lutte contre la pauvreté chez les populations vulnérables. Les crédits octroyés ont donc servi à améliorer les conditions de vie des populations de ce pays en proie avec la vulnérabilité économique. Il a ainsi suscité l'implication de l'État aux programmes à volet microfinance en desservant les 77 communes du Bénin mais aussi les nombreuses participations des partenaires techniques financiers privés, internationaux ou nationaux.

Quels sont les impacts des microcrédits dans un pays à dominante rurale ? Quels effets ont ces programmes sur les populations démunies ? Le microcrédit à lui seul réduit-il la pauvreté ?

Chapitre 1 : PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE

1.1 Contexte général de l'étude

1.1.1 Généralités

Le Bénin est un pays de l'Afrique de l'Ouest situé au Nord par le Niger et le Burkina Faso, au Sud par l'Océan Atlantique, à l'Ouest par le Togo et à l'Est par le Nigéria. C'est un pays qui fait partie de la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) tout comme ses voisins. La République du Benin couvre une superficie de 114 764 km². C'est un petit pays d'Afrique qui est érigé premier à la production de coton en 2018 suite à la campagne cotonnière de 2018-2019.

D'après l'INSAE (Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique), la population du Bénin comptait 10 008 749 d'habitants en 2013 suite au 4eme recensement de la population. En 2017, selon des données de la Banque Mondiale, ses habitants comptaient 11,2 millions d'habitants. Ce pays connait donc une croissance non négligeable au sein de sa population qui comporte majoritairement des jeunes ainsi que des femmes. C'est également une population à dominance rurale.

L'administration territoriale comprend hiérarchiquement 12 départements, 77 communes, 546 arrondissements, 5295 villages ou quartiers de villes.

1.1.2 Bref état de la situation socio-économique du pays

Ces dernières années, l'économie béninoise a connu une croissance en dent de scie. Le PIB réel quant à lui aurait connu une croissance de 2015 à 2018 en passant de 5,8% à 6,8%(UEMOA). Cette croissance ne serait en effet, que grâce à l'activité portuaire béninoise, aux investissements dans le public surtout les infrastructures mais aussi à la production agricole du coton.

Ce fort taux du PIB s'explique surtout grâce à la campagne cotonnière 2018-2019, qui a permis au pays de se placer premier producteur de coton en Afrique. Sur cette année, le

Bénin a produit plus de 700 000 tonnes de coton graine devant le géant malien (Radio France Internationale 2018). Le Bénin s'est également fait remarquer dans d'autres secteurs de l'économie cette année. Dans la pêche ; l'élevage ainsi que dans les secteurs secondaire et tertiaire, les taux de croissance sont également en hausse.

Par ailleurs, le produit intérieur brut (PIB) du Bénin pourrait également ne pas s'expliquer uniquement de par les bénéfices de la campagne cotonnière mais également grâce au nouveau plan de relance créé depuis l'arrivée du nouveau Président Patrice Talon, ancien homme d'affaires. Grâce à l'avènement du nouveau régime, ainsi que les efforts fournis par le Gouvernement dans sa politique de relance des activités économiques, les investissements dans le public ont connu une très grande croissance mais aussi cela a également amélioré la performance du secteur des services (PNUD Bénin). Il a également favorisé l'attrait des investisseurs dans le pays de par ses différentes performances.

Les investissements directs étrangers ont donc connu une hausse partant de 1,8% en 2017 à 5,8% du PIB (gouvernement béninois). Il passe donc de la 158ème place en 2016 à 138 en 2018 (UNCTAD).

Cette hausse est due surtout à la mise en œuvre du partenariat public privé dans le cadre de la réalisation des projets phares du Programme d'Action du Gouvernement (PAG 2016-2021).

Au Bénin, durant l'année 2018, l'activité économique aurait enregistré une croissance de 1% additionnelle à celle d'année 2017. Le niveau d'inflation quant à lui aurait augmenté de 1,2% par rapport à l'année dernière. Concernant, le niveau de croissance, le Bénin serait sans doute celle ayant enregistré le fort taux de croissance durant cette année dans l'UEMOA. Le niveau d'inflation durant l'année 2018 serait également en hausse avec près de 1,3% par rapport à l'année précédente. Une hausse qui serait due à l'augmentation des biens de consommation durant l'année 2018.

Aussi, le déficit budgétaire et le déficit commercial seraient en baisse par rapport à l'année 2017. Grâce à tout cela, il serait prévu que le PIB béninois aille au-delà des 6,4% d'ici 2019 (FMI 2019).

Par contre, il n'en demeure pas moins que le taux de pauvreté reste toujours aussi élevé avec 40,1% en 2015 (Banque mondiale). Mais cette pauvreté serait due selon la Banque Mondiale au faible niveau de croissance par habitants qui n'est que de 1,6% de 2006-2016. Enfin, concernant l'indice de développement humain, le Bénin aurait perdu deux places contrairement à l'année 2017. Il serait donc à la 163^{ème} place sur 189 au plan mondial.

1.1.3 Contexte du Microcrédit

Depuis plusieurs années, le microcrédit est devenu un outil, un axe stratégique dans le plan d'action de plusieurs organismes de développement local. Ainsi, le microcrédit a vu le jour au cours de l'année 1976 grâce à l'économiste Yunus Muhammad au Bangladesh. Il a été développé dans l'optique de venir en aide aux populations pauvres qui ne pouvaient pas avoir accès au crédit bancaire puisque les banques refusaient d'octroyer des crédits à des gens de la classe moyenne. Les banques étaient donc par origine les institutions bancaires qui faisaient l'épargne et le crédit. Cependant, les banques de par leur structure refusaient l'octroi à ces populations puisqu'elles sont vulnérables ; mais aussi parce qu'elles ne satisfaisaient pas les conditions nécessaires pour obtenir un crédit. Alors ces populations vulnérables empruntaient de l'argent aux usuriers afin de subvenir aux besoins de leur famille bien que les revenus obtenus fussent très faibles. C'est ainsi que le professeur Yunus Muhammad, professeur à l'université de Chittatong fut interpellé par cette situation de précarité que vivaient ces femmes et choisit de leur venir en aide en prêtant soit 27\$ à ces femmes et cela sans intérêt et surtout sans date de remboursement.

Grâce à ce geste, ces femmes ont pu développer leurs activités et pouvaient donc venir en aide à leur famille. Mais surtout, elles arrivèrent maintenant à rembourser le crédit plus facilement.

Face à cette réussite, Yunus Muhammad, créa la Grammen Bank afin d'étendre son projet et venir en aide aux populations Bangladaises plongées dans la famine.

La Grammen Bank, devint donc dans les années 1980-2000, une banque de renommée au Bangladesh. Elle a permis de faire sortir de la pauvreté les populations pauvres qui étaient marginalisées (Lelart, M. 2007).

Suite donc à ce boom économique, les autres pays ont suivi l'exemple de la Grammen Bank afin d'intégrer à leur politique de développement les microcrédits pour aider les populations qui vivent avec moins de 1,90\$ par jour.

Le microcrédit devient donc par excellence l'outil pour lutter contre la pauvreté. C'est ainsi que : « les Nations Unies ont proclamé 2005 l'Année internationale du microcrédit (AIM), dont l'objectif est d'éradiquer la pauvreté, d'encourager les partenariats entre les institutions financières afin de fournir des services adéquats aux plus démunis et d'évaluer le rôle de la microfinance dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) »².

La microfinance certes différente du microcrédit, peut-être définie comme un ensemble d'offre de services financiers qui contient plusieurs offres financières comme l'épargne mais aussi et surtout le microcrédit. Lesaffre la définit en 2005 comme étant « la fourniture à des conditions commerciales, des services financiers de petite échelle, destinée à une clientèle potentielle solvable mais traditionnellement laissée de côté par le système financier classique » (Lesaffre, 2005 :6).

Concernant le microcrédit plusieurs définitions ont été proposées mais il n'en demeure pas moins une définition unique pour la définir. Néanmoins, en considérant toutes les définitions proposées, il ressort que le microcrédit est un crédit, un petit crédit octroyé sans aucune forme réelle de garantie aux populations vulnérables (qui vivent avec moins de 1,90\$) par jour.

Le microcrédit a donc fait beaucoup d'heureux dans le monde ; en effet, d'après le baromètre près de 139 millions de personnes ont accès au crédit dans le monde (Baromètre de la microfinance 2018).

² Paritosh Srivastava, (2005). Microcrédit

Réduire la pauvreté et rendre les communautés autonomes. Chronique des Nations Unies Édition en ligne, numéro 3. <https://www.un.org/french/pubs/chronique/2005/numero3/0305p45.html>

Cette forme de financement ayant suscité un réel engouement dans les pays en voie de développement, plusieurs initiatives visant à susciter chez les populations notamment rurales l'esprit d'entrepreneuriat ont été prises. L'objectif étant grâce au microcrédit de conduire à une amélioration des conditions de vie rurales et familiales.

Face à ce phénomène socio-économique, de nombreuses institutions de microfinance ont émergé dans le monde particulièrement en Afrique. Aujourd'hui, il existe des milliers d'institutions de microfinance dans le monde comme la CLCAM (Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuelle) au Bénin, ALIDé (Association de Lutte pour la promotion des Initiatives de Développement). Mais également, plusieurs programmes ont vu le jour afin de venir en aide aux populations mondiales dont près de 10% vit sous le seuil de pauvreté (soit moins de 1,90\$ par jour) selon la Banque Mondiale en 2015 mais aussi de faciliter l'inclusion financière et de relancer l'économie mondiale.

Plusieurs de ces programmes de développement local ne sont donc pas effectués uniquement par les pays ou par des organismes nationaux mais elles font souvent objet d'interaction entre les États et certains institutions et organismes de financement internationaux notamment le PNUD ou la Banque Mondiale.

De ce fait, le microcrédit a eu énormément d'impact sur les populations mondiales en passant par l'émancipation de la femme, la pauvreté, l'émergence des micro entreprises, etc.

1.2 Les enjeux du microcrédit pour les populations vulnérables au Bénin

« Le microfinancement peut permettre aux populations pauvres d'échapper au cercle vicieux de la pauvreté. Si nous voulons atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement, c'est ce type de progrès qu'il nous faut réaliser » a déclaré le Secrétaire Général, M. Kofi Annan, dans son message transmis par vidéoconférence au cours de la cérémonie de lancement de l'Année Internationale du Microcrédit, qui a été célébrée tout au long de l'année 2005. Le microcrédit n'est pas une forme de charité, a-t-il estimé, mais plutôt un moyen de permettre aux ménages à faible revenu de disposer des mêmes services que les autres familles. C'est également une façon de reconnaître que les pauvres, qui ne doivent pas être perçus comme un problème, peuvent plutôt être la

solution à la question de la pauvreté. « L'année internationale du microcrédit doit être l'occasion d'ouvrir à des familles les portes de la prospérité », affirmait l'ancien Secrétaire Général de l'ONU, Kofi Annan lors de la cérémonie de lancement de l'Année internationale du microcrédit en 2005.

Autrement dit, les prêts octroyés aux populations vulnérables ne sont évidemment pas des aumônes que les prêteurs réalisent aux pauvres mais ils participent avec l'aide du microcrédit à un investissement pour l'avenir prospère des pauvres.

Au Bénin, la participation du microcrédit dans les divers enjeux économiques est considérée comme un moyen efficace dans l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables.

Émergé au début des années 1970 suite à la crise bancaire des pays d'Afrique subsaharienne, il a en révélé progressivement ses atouts essentiels dans l'offre d'une gamme variée de services financiers adaptés aux besoins des ménages pauvres victimes d'un « creux bancaire » que ni l'État ni le marché n'ont pu combler (Balkenhol et Guérin, 2002 ; Hardy et al., 2002 cités dans Wélé et Labie, 2016).

Sur le plan gouvernemental, il a sollicité l'intérêt des pouvoirs publics qui l'ont employé en vue de minimiser les effets sociaux défavorables liés aux réformes bancaires, et d'inciter le financement des microentreprises qui ne pouvaient pas avoir accès au crédit bancaire. De ce fait, l'Etat béninois afin d'inclure les populations vulnérables a effectué la création de plusieurs programmes dont celui en particulier du microcrédit aux plus pauvres (MCPPE). Ce programme vise uniquement les personnes vulnérables vivant avec moins de 1,90\$ par jour qui sont marginalisées par le système bancaire et ne peuvent donc pas avoir accès au crédit bancaire. A travers la participation à ce programme, ces individus peuvent avoir accès à un crédit leur permettant donc d'effectuer des microentreprises. Bien que ce genre de programme émette des restrictions quant aux conditions de son adhésion, il n'en demeure pas moins qu'il a permis à 930655 personnes d'en bénéficier au cours de l'année 2013 (FNM, 2014).

Au niveau privé, plusieurs institutions de microfinance, des programmes couverts par des organismes privés ont également vu le jour en vue de faciliter l'accès à ces populations pauvres.

1.3 Problématique spécifique de l'étude

Au Canada et dans les pays dits développés la microfinance a émergé dans les années 80-90, afin de solliciter et d'encourager les entrepreneurs de petite échelle. Dans ces pays, les microcrédits sont employés surtout pour lutter contre l'exclusion financière de certaines populations mais aussi pour favoriser la création de l'emploi (Sarr, 2015).

En Afrique comme dans le monde face aux enjeux de développement socioéconomique, plusieurs pays ont connu l'émergence du microcrédit afin de stimuler l'économie de leur pays.

En Afrique de l'Ouest, la demande du microcrédit s'est faite plus croissante. Par conséquent, le nombre des institutions de microfinance a accru depuis son arrivée en Afrique de l'Ouest et s'est établi à 593 à la fin de l'année 2018 (BCEAO 2018). Par ailleurs, le monde a également connu une digitalisation de la microfinance grâce au mobile money (technologie permettant de recevoir, de garder et de dépenser de l'argent grâce à leur téléphone mobile selon le Worldremit). La création du mobile money a permis plus facilement d'atteindre les populations qui vivent dans des régions éloignées et permis ainsi la réduction des coûts de ces populations pauvres afin d'avoir accès au microcrédit (ALIDé Bénin).

Au Bénin, un pays de l'Afrique de l'Ouest, le microcrédit a connu un réel regain de vitalité. Le gouvernement béninois a mis énormément en tête d'affiche des démarches d'inclusion financière afin de venir au secours des populations essentiellement rurales, extrêmement pauvres qui vivent avec moins de 1,90\$ par jour (PNUD Bénin, 2017).

Mais, en remontant dans les années 70, le Bénin a connu une grande faillite au niveau de son système bancaire. Ce qui causa la fermeture des Banques traditionnelles qui existaient. Les dirigeants quant à eux dans cet élan ont jugé nécessaire de délaissier les secteurs productifs de l'économie et de favoriser la compétitivité du secteur financier privé, dans les années 90 (Joseph 2000). Ainsi, dans le but de minimiser les risques, plusieurs réglementations ont été établies, et des garanties ont commencé par être exigées conformément aux lois établies. Ce qui évidemment ne convenait pas à la majorité de la population.

Dès lors, plusieurs institutions de microfinance informelles ont vu le jour. Le pays a donc connu l'émergence d'une multitude d'institutions de microfinances informelles qui arrivaient à échapper à la réglementation et qui n'avaient pas d'agréments mais qui opèrent en tant que IMF³. On a les usuriers qui sont des personnes qui octroient des crédits à des taux relativement élevés aux populations vulnérables sans aucun respect des procédures d'octroi de crédit ; mais aussi des tontiniers qui font de l'épargne mais également accessoirement du crédit à ceux qui cotisent les tontines (la tontine est un groupement de personnes qui se mettent ensemble pour cotiser une certaine somme d'argent et dont le total est remis à tour de rôle à chacune des personnes du groupement).

Ce n'est que face à l'émergence des microcrédits dans le monde que l'engagement des pays en développement s'est réalisé dans les programmes de lutte contre la pauvreté en vue de promouvoir les activités génératrices de revenus.

Les entreprises de microcrédit formelles quant à elles se sont développées suite à cette émergence. Les institutions de microfinance formelles comme la CLCAM⁴, le PADME⁵, ainsi que ALIDé ont vu le jour. D'après les données de la CSSFD⁶ au Bénin en 2012, on note près de 216 institutions financières formelles existantes au Bénin.

L'augmentation du nombre de ces IMF est due à la pauvreté croissante et le taux de chômage qui constituent les principaux enjeux auxquels le Bénin à l'image des autres pays africains fait face. Cependant, grâce au microcrédit plusieurs femmes et hommes ont su créer de nombreuses activités génératrices de revenus et ont pu subvenir à leurs besoins. Malgré tout, le taux de pauvreté demeure croissant.

En effet, au Bénin, plusieurs projets de microcrédit ont été développés et continuent de l'être au fil des ans. Le Bénin a vraiment inclus dans son système de développement l'inclusion financière et compte tout faire pour venir en aide à ses populations. Dans plusieurs régions du pays, le taux d'emploi serait augmenté grâce au microcrédit. Considérant le projet réalisé en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour

³ IMF : institution de microfinance

⁴ Caisse locale de Crédit Agricole Mutuel

⁵ PADME :Projet d'Appui au Développement des Micro-Entreprises

⁶ CSSFD : Cellule de Surveillance des Structures Financières Décentralisées

le Développement (PNUD), cela a permis à 1 femme sur 5 de venir en aide à sa famille et de favoriser l'éducation et la scolarisation de ses enfants (PNUD Bénin). Il n'y a d'ailleurs pas qu'au Bénin que les microcrédits aient énormément favorisé les familles rurales ainsi que l'économie des pays.

Partant de l'objectif principal du microcrédit en l'occurrence la réduction de la pauvreté, les microcrédits ont également eu de nombreux impacts dans tous les secteurs que ce soit l'agriculture, le tourisme, la communication, ainsi que plusieurs retombées économiques (plusieurs études l'ont prouvé).

En dépit, des exploits réalisés par le microcrédit, il n'en demeure pas moins exempt des critiques. Plusieurs défaillances ont été notées face au microcrédit et les controverses concernant son impact sur les populations ne demeurent pas moins croissantes.

Plusieurs études effectuées comme celle, de Duvendack et *al* (2011), s'interrogent sur la durabilité de l'impact des microcrédits. Ils expriment que bien que les microcrédits aient de nombreux impacts, leurs succès ne se réalisent pas sur le long terme pour la majorité. De plus, le microcrédit à lui seul est faible pour réduire les taux de pauvreté.

Même en Afrique, plusieurs appréhensions et interrogations surgissent quant à l'impact réel des microcrédits dans le processus de réduction de la pauvreté.

⁷Selon un rapport de la BCEAO, en fin mars 2017, le nombre d'institutions de microfinance s'est établi à six cent quarante-neuf (649). L'accès des populations aux services financiers offerts s'est élargi. Le nombre de bénéficiaires des prestations de ces institutions est ressorti à près de 13,23 millions à fin mars 2017 contre 11,8 millions à fin mars 2016.

Si l'on peut observer une évolution du nombre de bénéficiaires des micro-crédits en 2017 par rapport à l'année 2016, il convient cependant de noter que, l'action des micro finances n'a pas toujours eu un impact significatif durable sur l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires. Les conditions d'emprunt (montant faible, taux d'intérêt probablement élevé, échéance trop courte, ...) ; mais aussi l'absence d'un cadre

⁷ <https://www.africadiligence.com/la-microfinance-sert-elle-les-interets-des-pauvres-en-afrique/>

d'accompagnement dans l'exécution des projets ont pu limiter les avantages du microcrédit.

En fait, ces dernières années, le microcrédit a créé tellement d'ambiguïtés que certaines femmes se sont alliées pour se libérer de l'assainissement de la microfinance⁸. Le microcrédit est à cet effet perçu, comme une menace dans certaines communautés. Ces crédits créent également beaucoup d'endettement au sein des ménages à cause des forts taux d'intérêt imposés.

Bien que les microcrédits aient énormément d'avantages et qu'ils permettent l'augmentation des revenus familiaux et les conditions de vie des populations, ils n'en demeurent pas moins qu'on remette en question sa pérennité au sein des familles pauvres bénéficiaires des crédits. Mais également, le fonctionnement des programmes de microcrédit qui visent les pauvres.

Quant à l'inclusion financière prônée par nos pays et par les institutions internationales, ainsi que face à autant de défaillances du système lié aux programmes de crédit, nous restons dubitatifs et exhortés par ces constats.

1.4 Importance de la recherche

Dans le monde, la microfinance continue de se développer que ce soit dans les pays développés (pour aider les populations à créer de microentreprise) ; ou dans les pays en voie de développement. En effet, entre 2005 et 2020, près d'une centaine d'institutions de microfinance ont vu le jour à travers la création du microcrédit, qui est perçue comme l'outil essentiel de lutte contre la pauvreté. L'objectif étant de stimuler l'économie et de susciter la création des microentreprises ainsi que l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables autrefois écartées du système bancaire. Ainsi dans ce contexte, ils revêtent une importance capitale pour les populations mondiales pauvres (qui vivent avec moins de 1,90\$ par jour). A cet effet, de nombreux projets et programmes ont été créés en vue de faciliter l'accès des populations vulnérables au crédit et de permettre la

⁸ <http://www.cadtm.org/Femmes-africaines-unies-contre-le>

création de microentreprise. La gestion des projets dans la microfinance intervient afin d'appuyer les populations bénéficiaires dans la conception et la mise en œuvre des microprojets. Ces bénéficiaires étant des personnes vulnérables, la gestion de ces microprojets serait de s'assurer également leur succès à travers l'encadrement, la formation, l'adéquation du microprojet en complément avec les ressources financières offertes à ces populations. De ce fait, une bonne gestion des microprojets aura une incidence positive sur le long terme au sein des populations vulnérables. Il favorisera de même à la réduction des risques et coûts pour les divers organismes.

Au Bénin, l'inclusion financière est perçue comme très importante. Près de la majorité de la population dépend énormément des microcrédits sans oublier le nombre d'institutions de microfinance au Bénin qui ne fait que grimper face à la demande croissante de la population (ONU).

Bien que la littérature existante aborde surtout le sujet de la pauvreté comme impact principal du microcrédit, il n'en demeure pas moins que ce dernier n'influe pas uniquement sur la pauvreté d'après certaines études. Il agit également sur la femme, notamment son émancipation.

Cependant, ces dernières années alors que les éloges concernant l'impact des microcrédits ne font que se multiplier, beaucoup de controverses et de critiques sur ce dernier ont vu le jour. Par ailleurs, ils ne sont pas encore abordés assez dans la littérature. Même si certaines études abordent beaucoup le sujet de l'impact des microcrédits, ils sont pour la plupart axés sur la pauvreté ou sur l'émancipation de la femme. On est donc interrogé face à un manquement dans les écrits quand il s'agirait de discuter de la problématique de la durée du microcrédit sur le long terme.

Par rapport à ce fait, notre étude permettra de donner des points d'idée aux gouvernements et institutions internationales afin qu'ils puissent instaurer et, appliquer de nouvelles méthodes qui aideront les populations vulnérables à vivre le plus longtemps des crédits obtenus. Mais également, il favorisera l'éveil des consciences des autorités de tutelles et des populations face aux crédits. Ainsi que l'implication des différentes parties au crédit pour mettre la dimension sociale et non économique au centre des programmes. L'objectif

étant d'aider les populations à sortir de la pauvreté, les programmes devraient être adaptés aux besoins des consommateurs. En effet, ils ne devraient pas chercher à les enfoncer dans la pauvreté mais plutôt à trouver de meilleurs moyens de faciliter les remboursements ainsi que l'aisance de la vie de la famille des prêteurs, et des prêteurs eux-mêmes pour que tout le monde soit gagnant.

1.5 Question et objectifs de la recherche

1.5.1 *Question de la recherche*

Face à autant de controverses et des données tirées de la littérature existante sur le microcrédit, nous avons été énormément interrogés par le problème de l'impact sur le long terme des crédits obtenus " par les bénéficiaires dans les programmes de microcrédit. Nous avons souhaité orienter notre travail dans cette optique afin d'améliorer les conditions de vie des populations africaines principalement béninoises. C'est pourquoi notre question de recherche pour ce travail d'étude se présente comme suit :

Dans quelle mesure les programmes de microcrédit pourraient améliorer durablement les conditions de vie des populations bénéficiaires sur le long terme ?

1.5.2 *Objectifs de la recherche*

À travers notre travail de recherche, nous nous intéressons aux méthodes et moyens, qui pourraient rendre les crédits obtenus dans les programmes de microcrédit plus durable afin d'améliorer les conditions de vie des bénéficiaires au crédit. De ce fait, à partir de cette étude, nous cherchons à **analyser les effets des crédits octroyés dans les programmes de microcrédit au niveau des populations vulnérables ayant déjà bénéficié des microcrédits**. Cela facilitera également notre compréhension dans le fonctionnement de ces programmes gouvernementaux ou non gouvernementaux qui influencent les populations, principaux acteurs de l'économie mondiale et nationale.

De manière spécifique, les objectifs de notre étude sont au nombre de quatre (04). Il s'agit de :

- Explorer la notion des conditions d'emprunt afin d'en comprendre les facteurs plausibles qui les créent ;
- Appréhender l'impact des prêts octroyés dans les programmes de microcrédit gouvernementaux et non gouvernementaux au Bénin sur les conditions de vie des bénéficiaires ;
- Analyser la situation de durabilité des microcrédits sur les conditions de vie des bénéficiaires ayant participé aux programmes de microcrédit ;
- Formuler des recommandations pour l'amélioration des conditions de vie durable des populations bénéficiaires des microcrédits.

Chapitre 2 : REVUE DE LITTERATURE

Le microcrédit est un phénomène d'actualité. Son évolution au sein des économies des pays surtout dans les pays en voie de développement a fait d'elle un sujet de recherche important afin d'évaluer dans quelle mesure elle impacte les populations dans ces pays. Ce qui explique la multitude des documents (articles, rapports ...) sur ce sujet. Partant de la littérature existante, on constate que certaines des recherches portant sur le thème des impacts des microcrédits ont porté essentiellement sur les effets positifs des microcrédits sur les populations vulnérables. Quant à certains chercheurs, eux, se sont portés vers les effets négatifs des microcrédits sur les populations vulnérables.

2.1 Argumentaires sur les effets positifs du microcrédit

La Banque Mondiale⁹ définit le microcrédit comme étant ce qui consiste à offrir à des familles en situation de précarité économique un crédit de faible montant pour les aider à s'engager dans des activités productives. Ainsi, le microcrédit devient l'un des principaux outils pour venir en aide aux populations vulnérables.

Abdullah Al-Mamun et Mohammad Nurul Huda Mazumder (2015) précisent que les microcrédits ont permis une hausse des revenus des ménages, une réduction du taux de pauvreté ainsi qu'une réduction de la vulnérabilité économique. En effet, selon eux les crédits octroyés n'augmentent que les revenus des ménages participant au programme de microcrédit jusqu'à un certain niveau. Concernant la vulnérabilité économique, ils expriment que plus il existe d'individus qui disposent d'un emploi rémunéré dans un ménage à faible revenu, plus le niveau de la vulnérabilité économique diminue. De plus, de leurs études dans le programme AIM (Amanah Ikhtiar Malaysia's), il ressort que 90% des répondants exprime qu'une méthode de remboursement plus flexible ; des systèmes de prêt plus rapides ; et des prêts plus importants leur accorderaient plus d'opportunités en ce qui concerne les activités génératrices de revenus. Les auteurs vont plus loin en

⁹ <http://www.pamiga.org/pamiga-microfinance-afrique.php?lg=fr&rub=1&srub=1>

ajoutant que des formations plus spécialisées amélioreraient les compétences des individus et leur viabilité face à l'emploi et à la microentreprise. Ce qui faciliterait le développement économique, l'amélioration de la vulnérabilité économique, l'augmentation des revenus. Le microcrédit participe également à l'autonomisation des femmes.

Dans la littérature existante sur les microcrédits, plusieurs auteurs abordent l'autonomisation de la femme comme effet positif de la microfinance. Ndiaye (2003) aborde l'autonomisation des femmes dans le programme Accès des Femmes Sénégalaises aux services financiers. Elle explique que les prêts octroyés aux femmes bénéficiaires du programme a permis à ces dernières de créer des activités génératrices de revenus mais également que les recettes obtenues de leur activité dans d'autres activités telles que les activités d'investissement et celles productives. Les femmes bénéficiaires ont également à travers le programme développé les compétences nécessaires pour mieux gérer leurs activités. Elles ont acquis une certaine autonomie dans leur foyer et leur famille et s'affirment mieux. Elles comprennent les politiques de remboursement et participent à l'empowerment entre femmes (en se faisant plus confiance). Du côté de leurs foyers, leurs maris reconnaissent leur place et les soutiennent. Le programme ne vise pas qu'à aider les femmes mais également les ménages. Il a favorisé l'accès à la santé et à la scolarité des enfants.

De même, les auteurs du texte *Improving access to microcredit in Benin: are the poor and women benefiting ?* Vont dans le même sens que l'auteur précédent. Cependant, ils ajoutent qu'excepté tous ces points positifs du microcrédit, il n'en demeure pas moins qu'ils relèvent qu'il y a une très grande proportion de la population rurale essentiellement féminine qui est pauvre et qui nécessite qu'on s'adresse plus à elle. Les auteurs proposent que les stratégies pour réduire la pauvreté soient plus axées sur les communautés rurales puisque la proportion n'est que de 25% dans les milieux urbains (INSAE 2013).

Plusieurs recherches récentes dont celles de Jacques Attali (2014) et de SOS FAIM (2006) permettent d'affirmer que les microcrédits ont influencé positivement les populations vulnérables.

Attali, (2014) montre les différentes évolutions du secteur de la microfinance et ses futures avancées dans l'inclusion financière des populations africaines. Le microcrédit en Afrique a connu de nombreuses innovations en passant par la création du mobile money, l'implication plus active des banques dans les politiques de crédit afin de toucher plus d'individus qui n'étaient pas autrefois desservies comme des programmes de crédit ouvert pour les étudiants et les jeunes. Bien que l'auteur Aucune suggestion disponible et prévoit de nombreuses avancées futures (technologiques surtout) pour rendre les systèmes financiers africains plus inclusifs, il n'en demeure pas moins qu'il relève quelques insécurités liées aux programmes de microcrédit. En Afrique, le microcrédit ne couvre pas encore les régions correctement, de nombreuses populations n'ont pas encore eu la chance d'y participer. De plus, les instabilités politiques et macroéconomiques, la mauvaise gouvernance de certains pays, le faible capital humain, la situation économique sont autant de réalités qui rendent difficile le financement de certaines régions africaines et qui découragent les bailleurs de fonds et investisseurs.

Toujours face à l'explosion des microcrédits dans les années 2000, l'auteur de l'article du SOS FAIM – *Action pour le développement*, (2006), a mis en exergue la contribution de la microfinance à la lutte contre la pauvreté. Dans son article, l'auteur explique les trois différentes positions qui sont abordées quand l'on discute de la microfinance à savoir : ceux qui expriment que le microcrédit n'est pas un fait durable, ceux qui estiment que c'est possible, et ceux qui sont un peu entre les deux positions et soutiennent que plus de recherches doivent être réalisées dans ce secteur pour aider les pauvres. Il admet par ailleurs la hausse des demandes dans les services de microfinance de la part de la catégorie des populations démunies. Les coûts et les risques étant élevés dans le secteur de la microfinance, il n'en demeure pas moins utile pour aider ces populations et leur venir en aide. Cependant, l'auteur soutient qu'un certain nombre de conditions devraient être mises en place pour aider ces populations à savoir :

- Diversifier le risque en intégrant d'autres catégories socio-économiques
- Rendre disponible une base de liquidité pour aller vers les personnes démunies
- Créer la proximité des IMFs (Institutions de Microfinance) avec les clients

- Rendre efficaces des IMFs à travers diverses politiques afin de mieux servir les clients.

A travers l'étude effectuée par l'approche des capacités de Sen, Randriamanampisoa, H. (2011) montre les liens entre la pauvreté multidimensionnelle et le microcrédit. Il obtient comme résultat que les montants des prêts de microcrédit peuvent réduire significativement la pauvreté. De même que l'année d'adhésion au programme de microcrédit, le sexe du chef de ménage, et les chocs de production peuvent améliorer les capacités des ménages. Il ressort également que l'éducation du chef de ménage, ainsi que les dépenses liées à la vie familiale, l'adhésion à de nombreux crédits affaiblissent les capacités des ménages dans les zones rurales.

Il ajoute que les conditions de vie des populations ciblées doivent être prises en compte en fonction des objectifs en expliquant que les réalités ne sont pas pareilles dans chaque pays.

2.2 Argumentaires sur les effets négatifs du microcrédit

Le microcrédit n'a pas que des incidences positives. Dans la littérature, on note également de nombreuses études qui expriment ses effets négatifs.

Koloma (2010) met en exergue quelques limites liées au microcrédit. L'auteur aborde ces limites en se basant sur les effets de seuil des impacts positifs du microcrédit. En effet, les effets de seuil sont des conséquences, difficultés, etc. qui peuvent se faire ressentir suite à la dégradation du bien être des bénéficiaires. Plusieurs effets pervers peuvent fragiliser et entraîner cet effet de seuil sur les impacts des crédits accordés aux bénéficiaires de même que le manque de formation des populations bénéficiaires des crédits. L'auteur soutient cette affirmation en expliquant que les bénéficiaires livrés à eux-mêmes peuvent emprunter des stratégies qui ne sont pas forcément adaptées à leurs conditions et à leur besoin. Ce qui pourrait engendrer la fragilisation du mécanisme des structures de microcrédit et créer également une grande vulnérabilité des bénéficiaires au crédit.

Pour sa part, Pauline Gandré précise dans son texte les controverses liées à l'efficacité du microcrédit comme réducteur de la pauvreté. Le microcrédit à ses dernières années n'a pas connu des échecs dirait-on mais le nombre de défaillance, si l'on prend en compte les différentes études d'impact déjà réalisées dans ce secteur (Gandré, 2012). A sa création, le microcrédit a été créé pour réduire la pauvreté en ouvrant les portes du marché de crédit aux individus marginalisés par les anciens systèmes financiers. Bien qu'il ait connu de nombreux moments de gloire (amélioration des revenus, assistance des pauvres, création de l'esprit d'entrepreneuriat, solution contre le chômage pour les pauvres, émancipation des femmes surtout dans les pays en voie de développement), il n'en demeure pas moins qu'il soit soumis à de nombreux effets pervers du côté de la demande de crédit mais également de l'offre de crédit. Du côté de la demande, le microcrédit est plus perçu comme une solution nécessaire, voire unique pour les populations démunies en proie à la pauvreté et la misère. Mais également et surtout le manque d'accompagnement des individus au crédit. D'un autre côté, l'auteur relève que le crédit octroyé est détenu pour des fins de consommation, la santé, l'éducation pour payer des réparations ou par exemple pour une cérémonie de mariage. Face à ces cas, certains individus s'adonnent même au suicide par faute de moyens pour rembourser leur crédit suite à l'octroi de nombreux crédits qui les endettent et les plongent dans la misère. Autrement dit, cet outil de développement et d'insertion socioprofessionnelle tourne bien souvent aux tragédies. À ce sujet, Marie France Calle souligne que le microcrédit au lieu de favoriser la productivité, celui-ci est malheureusement utilisé comme crédit à la consommation (Calle, 2011). C'est dire qu'en empruntant pour satisfaire les besoins de consommation, certains bénéficiaires de microcrédit ne se donnent pas les moyens pour honorer leur dette.

Du côté de l'offre de crédit, il est observé que les objectifs sociaux sont moins importants que les objectifs de profits et de rentabilité qui obsèdent les participants sur le marché du microcrédit.

Pauline Gandré montre que le microcrédit n'est ni une solution à la pauvreté ni la solution à adopter pour le moment (Gandré, 2012). En effet, elle admet que bien que de nombreuses études d'impact aient été réalisées, il faut relever avant tout que les réalités ne sont pas les mêmes dans les pays sous-développés que ce soit au Bangladesh ou en

Afrique. Cependant, elle propose la solution des politiques d'encadrement dans les pays sous-développés au microcrédit qui permettrait au microcrédit d'être sur le long terme et moins sur le court terme en visant ainsi plus les objectifs sociaux.

Fernant, V. Geneve montre les impacts du microcrédit sur le développement. En premier lieu, il s'intéresse aux conséquences du microcrédit sur le développement économique. Il rapporte donc de ses études que pour tout programme de microcrédit que ce soit les ONG (organisations non gouvernementales) ou pas, il faudrait bien choisir les cibles bénéficiaires du crédit à atteindre. Lorsque les programmes ciblent les pauvres il est nécessaire de travailler avec des crédits en 20\$ et 300\$. Ce qui socialement n'aura pas autant d'impacts souhaités (V. Geneve, 1999). Par contre, poursuit l'auteur, si l'on considère créer de l'emploi et augmenter les revenus des populations, on devrait cibler des individus avec un montant assez conséquent et des crédits plus élevés pour atteindre ces objectifs. Il ajoute que si les programmes cherchent à viser des individus démunis et ceux pauvres, il faudrait séparer le programme en deux en vue d'adopter de nouvelles politiques en vue d'adapter la réalité des clients à leurs besoins.

En ce qui concerne les montants des taux d'intérêt, l'auteur s'exprime en montrant les différentes écoles en ce qui concerne ce sujet. Il continue en affirmant sur ce sujet que : « la question ne semble plus être celle de la pauvreté, mais davantage celle de la formation nécessaire pour que les bénéficiaires augmentent suffisamment leurs revenus pour être non seulement capables de rembourser les intérêts, mais de rentabiliser leurs activités économiques et de faire du profit ».

Dans le même ordre d'idée, l'auteur propose également que les coûts intermédiaires comme les formations accordées aux bénéficiaires des programmes soient octroyés par les aides internationales en vue de faciliter la vie des pauvres et atteindre les objectifs des programmes. Mais aussi, il sollicite l'efficacité et l'efficience, le professionnalisme des participants au programme ainsi qu'une adaptation des conditions de vie des bénéficiaires si l'on souhaite faire progresser le développement économique et limiter les risques liés aux crédits octroyés.

Quant à Laring. B., sur la question des limites de la microfinance, il l'illustre par le cas du Tchad, un pays de l'Afrique de l'ouest. Il souligne surtout la mauvaise gestion des

institutions de règlementations des crédits mais également celle des établissements de crédit (détournements des fonds accordés). Par la suite, il affirme que malgré les nombreux effets positifs de la microfinance en Afrique, les bénéficiaires des crédits octroyés déjà pauvres retombent dans la pauvreté et deviennent très démunies suite à plusieurs raisons (Laring. B. 2010).

Cependant, il suggère l'implication du gouvernement comme pionnier du développement économique, et le développement de l'épargne qui a déjà montré ses effets dans certains pays comme le Japon et le Cameroun.

Concernant le cas de l'autonomisation des femmes, le microcrédit n'a pas toujours fait bonne figure ; c'est ce que démontre H.M. Ashraf Ali.

H.M. Ashraf Ali exprime les problèmes de genre que subissent les femmes dans les programmes de microcrédit. Au Bangladesh, les femmes subissent des inégalités de genre lors de l'obtention des crédits dûes aux normes socioculturelles instaurées dans cette société. Face à autant d'inégalités de genre et face à la dépendance des femmes vis-à-vis des hommes créés par les ONG de microcrédit, l'auteur suggère des solutions au niveau surtout des ONG afin d'atteindre le développement (Ashraf Ali, 2014).

Ndiouma Ndour, aborde dans quelle mesure les déterminants de la performance sur le long terme des microcrédits dans un objectif de viabilité financière et institutionnelle à travers les variables financières et sociales. Il remarque que les variables financières comme :

- L'encours de crédit :
- L'encours d'épargne;
- Les crédits en souffrance ont des effets sur la performance de remboursement à long terme et sont des freins dans l'objectif d'atteindre une viabilité financière (Ndour, 2011).

L'auteur affirme également que les variables sociales influencent la performance de remboursement même si elles n'ont pas assez de poids que les variables financières. Parlant des variables sociales, il affirme que ces variables devraient être pris en compte

également dans le but d'améliorer les situations dans les pays en sous-développement surtout afin de réduire les risques de non -remboursement des crédits.

Afin de mieux comprendre l'efficacité des aides accordées pour la réalisation des programmes de microcrédit, la Banque Mondiale et le PNUD ont donc effectué une étude revue par les pairs en 2006. En bref, de celle-ci, on remarque que ces institutions rencontrent énormément de problèmes liés au crédit dont :

- Le manque de sanction au niveau des politiques de crédit qui ne sont pas souvent respectées ;
- La mauvaise communication des résultats des projets ;
- Le manque de maîtrise de leur travail de la part des gestionnaires de projet ;
- La concurrence de ces institutions avec les organismes privés ;
- Les projets de crédit souvent faibles de par ces institutions.

Les critiques liées au microcrédit sont très nombreuses et elles permettent de faire ressortir que de nombreux tenants dont sont contre surtout le fait qu'elle réduise la pauvreté.

Dans BIM n° - 09 novembre 2005 Marc Roesch : *Année de la microfinance : l'over-dose ou changer de concept ?* Une très grande analyse critique est faite sur ce sujet. Dans l'article, l'auteur fait de la microfinance l'objet d'une grande critique quant à son rôle bienfaiteur de favoriser le développement économique par la réduction de la pauvreté. Il fait son analyse tout en se basant sur l'idée que la microfinance à elle seule ne peut pas éliminer la pauvreté mais d'autres facteurs doivent entrer en jeu. D'où il soutient que l'on passe du microcrédit à la live Hood finance, soit la finance pour un vrai niveau de vie qui serait un package contenant comme il dit : l'épargne, le crédit à court et moyen terme, l'assurance, les fonds pour l'infrastructure, etc. (Roesch, 2005). Également, il dit qu'il faudrait développer des stratégies nationales afin de mieux adapter son idéologie puisque pour lui la microfinance montre déjà ses failles tous les jours de plus en plus.

Chapitre 3: CADRE CONCEPTUEL DE L'ETUDE

Notre recherche portant sur les microcrédits exige que l'on s'intéresse à quelques concepts importants qui relèvent de notre revue de littérature. Mais surtout ces concepts qui sont expliqués ci-dessous permettent de mieux comprendre le sens de notre sujet ainsi que l'objectif de la recherche.

Notre question de recherche étant :

Dans quelle mesure les programmes de microcrédit à travers le financement des projets pourraient améliorer durablement les conditions de vie des populations bénéficiaires sur le long terme ?

Nous avons obtenu la question spécifique suivante :

L'amélioration des conditions d'emprunt ainsi que l'encadrement des bénéficiaires dans l'exécution des programmes de microcrédit permettraient-ils d'améliorer les conditions de vie des populations pauvres bénéficiaires sur le long terme ?

Notre cadre conceptuel peut être subdivisé en plusieurs parties :

- La variable principale est celle des conditions de vie des bénéficiaires ;
- La variable indépendante est celle du financement des projets comprenant les conditions d'emprunt et l'encadrement des bénéficiaires

Chaque élément de chaque variable agit sur les conditions de vie des bénéficiaires. Quant aux composantes de la variable indépendante, elles interagissent sur la variable principale.

3.1 Conditions de vie des bénéficiaires

Concernant la variable principale qu'est les conditions de vie, elle est considérée comme un ensemble de facteurs qui caractérisent la survie d'un être humain. Ces facteurs sont l'alimentation saine et équilibrée, l'accès aux soins de santé, l'éducation des enfants, un cadre de vie sain comprenant l'hygiène, l'eau et l'assainissement ainsi que les conditions de travail.

3.2 Le financement des projets

Tout projet est financé sur un certain nombre de conditions d'emprunt ainsi qu'un encadrement des bénéficiaires afin d'atteindre la rentabilité du projet.

3.2.1 Conditions d'emprunt

La notion des conditions d'emprunt sous-entend plusieurs interprétations dont principalement : les montants des crédits, le taux d'intérêt, les échéances des crédits. En effet, ce sont toutes ces variables qui entrent en jeu lors des demandes d'octroi des crédits. Mais dans notre contexte nous nous intéresserons aux plus importantes citées plus haut.

En ce qu'il s'agit des taux d'intérêt, ils sont définis comme étant le pourcentage versé par l'emprunteur à l'emprunté. Selon les économistes de l'école néoclassique, le taux d'intérêt est la rémunération de l'abstinence : celui qui prête renonce à une consommation immédiate pour épargner. Le taux d'intérêt devient le prix du temps, la récompense de l'attente. Ce pourcentage dans les structures de microcrédit est perçu comme étant élevé pour la conjoncture ciblée qu'est les pauvres. Les individus donc étant nécessiteux trouvent facilement une échappatoire dans les microcrédits pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille mais finissent endettés et même surendettés dans certains cas, du fait qu'ils n'arrivent pas à joindre les deux bouts et payer en même temps les intérêts.

Il faut donc évaluer comment les taux d'intérêts sont calculés à travers les normes internationales de crédit et surtout dans le microcrédit : les programmes de crédit également, mais aussi et surtout l'encadrement prévu pour aider les populations à payer les intérêts afin que tout le monde puisse être satisfait.

Concernant les échéances des crédits, ils pourraient être expliquées comme la date limite à laquelle le crédit devrait être remboursé. Dans notre contexte, au travers des études déjà réalisées, on relève beaucoup d'écrits qui ressortent ce problème. Dans le mémoire rédigé par BAOU (2010) au Tchad, ses entrevues réalisées dénoncent beaucoup de problèmes liés à la durée de paiement des crédits qui sont trop courts pour les populations surtout dans le contexte rural. Dans les zones rurales où d'autant les populations sont jugées pauvres en 85%, il est nécessaire de se poser les bonnes questions pour trouver des

solutions plus adaptées aux préoccupations de ces populations (cas du Bénin/ Banque mondiale 2018).

3.2.2 Encadrement des bénéficiaires

L'encadrement des bénéficiaires comprend la formation continue et la supervision de ces derniers. Les bénéficiaires nécessitent une formation continue et le suivi des bénéficiaires.

3.2.2.1 La formation

La formation est préconisée comme étant un processus qui permet d'outiller les individus du package nécessaire pour acquérir et améliorer les connaissances et compétences vis-à-vis de leur activité en vue d'être mieux assis dans leur domaine d'emploi et de pouvoir adapter les évolutions de cette dernière aux réalités internes et externes en constante évolution. Plusieurs auteurs définissent la formation de diverses manières mais l'essentiel de ses définitions réside dans l'acquis et l'amélioration de connaissances et de compétences.

Dans la plupart des programmes de microcrédit qui visent les populations pauvres, on constate que les mesures visant à mieux structurer les plans de formation laissent à désirer. Autrement dit, ces mesures ne sont pas souvent bien adaptées aux réalités des individus. Il faudrait qu'on s'intéresse beaucoup à de nouvelles méthodes de former ces populations dans ces programmes en mettant l'accent sur le renforcement continu des capacités des facilitateurs ainsi que des populations.

En effet, identifier les guides de formation dans certains programmes déjà exécutés permettrait d'avoir une idée globale sur comment ils s'effectuent ainsi que dans quelle mesure ils pourraient avoir un impact réel et durable sur ces populations pauvres bénéficiaires.

3.2.2.2 Le suivi

Le suivi est un élément clé de l'encadrement des bénéficiaires devant permettre de contrôler efficacement les progrès en :

- Appréciant la phase pratique des connaissances acquises au cours des diverses formations ;
- Détectant les dysfonctionnements et en apportant des solutions aux difficultés rencontrées par les bénéficiaires dans leurs activités ;
- Analysant les quantités et les qualités des actions ;
- Identifiant les mesures correctives en vue d'améliorer la mise en œuvre des activités au sein des programmes de microcrédit à travers les différentes réunions périodiques à différents niveaux de la hiérarchie de la gestion des projets.

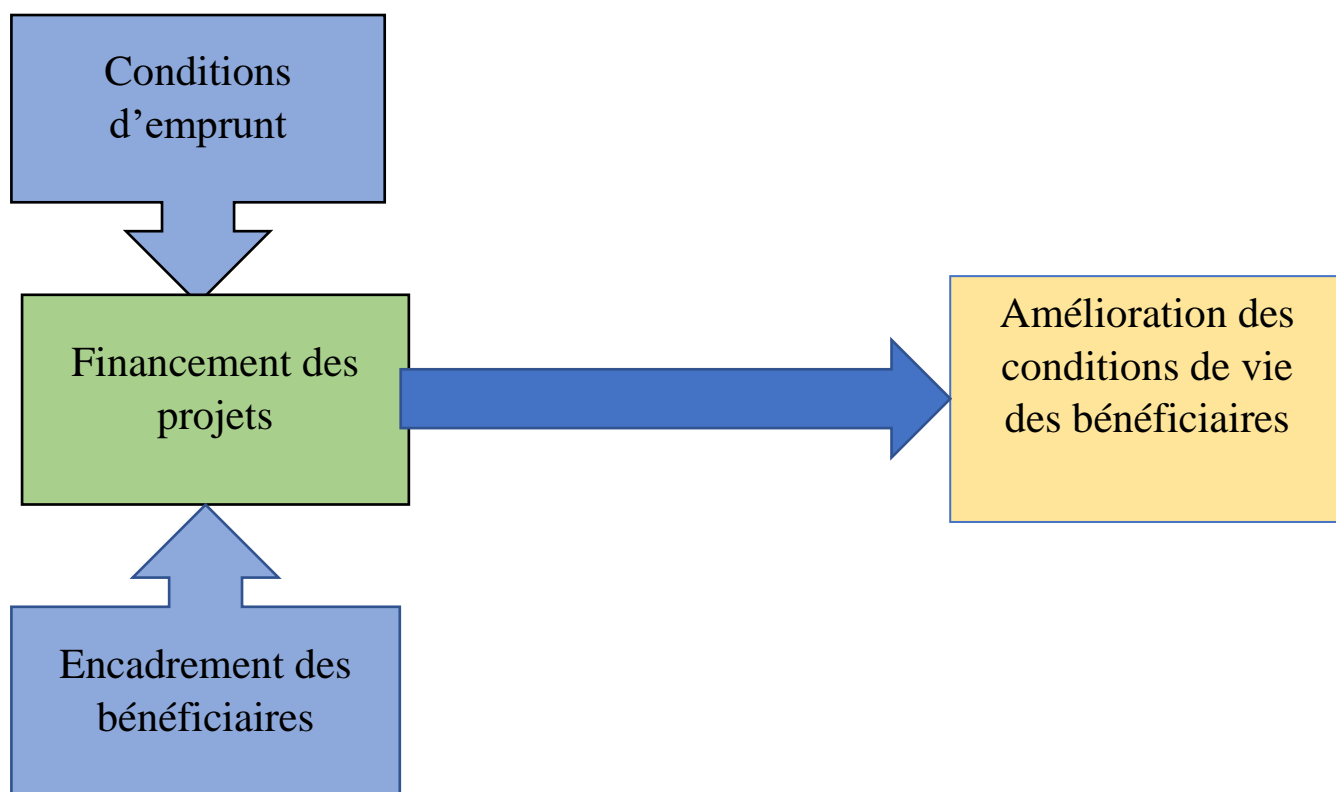


Figure 1 : Cadre conceptuel de l'étude

Chapitre 4 : CADRE MÉTHODOLOGIQUE

4.1 Approche épistémologique

Le positionnement épistémologique doit être d'une importance capitale à exprimer pour tout chercheur. En effet, son choix méthodologique lui permettrait d'avoir une cohérence globale du projet de recherche qu'il a choisi. De ce fait, nous avons choisi une approche holistico-inductive afin de mieux comprendre l'impact des programmes de microcrédit à travers le financement des projets liés aux crédits accordés.

Il s'agit donc dans cette étude de réaliser une analyse de contenu qualitative. Cette méthode de recherche se réalise avec des données secondaires et est en cohérence avec notre travail. Cette méthode vise à découvrir la signification du message étudié, que ce message soit un poème, un discours, un récit de vie, un article de journal, un écrit scientifique, un roman, un rapport verbal ou un écrit relatif à une expérience antérieure, un film, une affiche etc. (L'Écuyer, 1987).

4.2 Démarche méthodologique

Suivant notre approche holistico-inductive, le travail réalisé sur l'Impact des programmes de microcrédit s'est réalisé sur une base qualitative. Notons que notre recherche fondée sur l'analyse secondaire se distingue de celle axée sur l'analyse primaire par le fait que l'analyste est entièrement dégagé de la responsabilité de la collecte des données (mais non de celle de s'assurer de leur validité). Elle doit plutôt se concentrer sur la conceptualisation et l'analyse (J. Turgeon et J. Bernatchez, in Benoit Gauthier, 2009 : 490). Elle est définie aussi par Turgeon comme étant des éléments informatifs rassemblés pour des fins autres que celles pour lesquelles les données avaient été recueillies initialement. Dans la perspective d'une observation indirecte, cette méthode nous a permis d'enquêter sur une gamme variée de documents à savoir : des rapports d'évaluation d'impacts des projets de

microcrédit sur les bénéficiaires ainsi que quelques mémoires de master et de thèse en microcrédit et d'autres rapports de recherche abordant ces questions.

De même, nous avons choisi cette méthode pour notre recherche à cause des nombreux avantages qu'elle recèle. Excepté l'accès à plusieurs documents que nous avons, elle permet d'avoir accès à des données rares, à remettre en question le fond des travaux de recherche déjà réalisés, à la plupart des documents offerts par les organismes crédibles et revus par les pairs. De plus, cette méthode permet de gagner du temps pour mieux analyser les données recueillies et les interpréter.

4.3 Durée de l'étude

Cette étude a véritablement commencé en Juillet 2019 et s'est déroulée jusqu'à la fin du mois de Février 2020. La revue de littérature s'est réalisée du début jusqu'à la fin de l'étude. Les mois d'Août 2019 à Mai 2020 2020 ont servi à l'analyse des documents obtenus et à la rédaction du mémoire. Le premier dépôt a été effectué en Mai 2020.

4.4 Sources bibliographiques détaillées

Concernant les données secondaires employées dans le cadre de notre étude, nous les avons obtenues de diverses sources dont les institutions gouvernementales comme l'INSAE (Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique) et non gouvernementales comme le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), des institutions comme celle du Fonds National de la Microfinance ; du Portail de la Microfinance ainsi que du Consortium Alafia où nous avons pu obtenir certains rapports d'évaluation d'impact récents sur le microcrédit au Bénin.

Au cours de notre recherche documentaire, nous nous sommes portés vers la bibliothèque de l'université du Québec à Chicoutimi afin d'accéder à des articles, mémoires et thèses réalisés sur l'impact des programmes de microcrédit. Nous nous sommes également apesantis sur les bases de données de quelques institutions de microfinance béninoises comme le PADME (Projet d'Appui au Développement des Microentreprises), le PAPME

(Programme des Nations Unies pour le Développement) et la FECECAM (Fédération des Caisses d'Épargne et de Crédit Agricole Mutuel).

Étant donné le cadre de notre étude, nous avons également effectué des visites actives dans les centres de documentation de l'Université d'Abomey-Calavi du Bénin en particulier sur celui de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG).

4.5 Présentation du terrain de recherche

Dans le cadre de la présente étude, notre terrain de recherche se retrouve en Afrique plus précisément au Bénin.

Le Bénin est un petit pays de l'Afrique de l'Ouest. Il a une économie en croissance sur tous les plans de développement ces dernières années. Son taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) de 7,6% en 2019, il est la première nation productrice de coton pour la campagne cotonnière 2018-2019.

A son accession à l'indépendance, le Bénin a connu des périodes de récessions dans le domaine du microcrédit suite à la crise économique mais s'est plus tard énormément impliqué à améliorer les conditions de vie des populations en insérant de nombreux projets et programmes de microcrédits pour venir en aide aux populations pauvres.

Dans les années 2012-2015, le pays a connu un réveil et une ascension fulgurante avec le microcrédit. De nombreux emplois générateurs de revenus ont vu le jour et ont pu venir en aide à des centaines d'individus pauvres dont surtout les femmes.

Dans cette perspective, elle continue son accession et est une priorité dans les programmes de développement du pays. Le PAG (Programme d'Actions du Gouvernement) Bénin Révélé 2016-2021 réalisé par le gouvernement du président Talon implique le microcrédit comme élément principal d'amélioration des conditions de vie des populations démunies.

Malgré ces nombreux programmes ou projets de microcrédit, il n'en demeure pas moins que le taux de pauvreté du pays reste toujours aussi élevé. Il est de 44,6% en 2018 selon la Banque Mondiale.

4.6 Instruments de Collecte et analyse des données sur l'impact des programmes de microcrédit au Bénin

4.6.1 *Collecte des données*

La collecte des données est une étape importante qui nécessite au chercheur de choisir une méthode appropriée lui permettant d'acquérir le nécessaire de données dont nous avons besoin pour soutenir les hypothèses de recherche.

Pour ce faire, dans le cadre de notre étude, étant donné que nous avons opté pour une analyse de données secondaires. Cette analyse est réalisée sur la base de nombreux rapports d'évaluation des projets de microcrédits élaborés par le gouvernement béninois mais également des rapports des études nationales comme EMICoV (Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages) Bénin et l'AGVSA (Analyse Globale de Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire) qui ont été réalisées par l'INSAE Bénin.

Nous avons également utilisé des mémoires de maîtrise et de licence soutenus à l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin, qui vont dans le sens de notre étude.

Tous ces documents ont été choisis suivant la méthode d'échantillonnage non probabiliste. En effet, nous avons sélectionné cette méthode à cause des nombreux documents portant sur notre thème de recherche. De plus, suivant notre choix de travailler avec des données secondaires, nous nous sommes basés sur les types de projet ; les revues par les pairs mais surtout les objectifs et le cadre conceptuel formulés au début de notre travail afin qu'il y ait une cohérence dans l'étude.

4.6.2 *Analyse des résultats des données recueillies*

L'analyse des données s'est focalisée sur la base des six critères d'évaluation des données secondaires exprimés par J. Turgeon et J. Bernatchez (2009) à savoir : le but de la collecte primaire, le responsable de la collecte, l'information qui a été recueillie, quand elle a été recueillie, comment elle a été obtenue et sa corroboration de par d'autres sources.

La première étape de l'analyse se base sur le tri des différents mémoires et rapports en identifiant les divers objectifs et hypothèses de chacun par rapport à nos hypothèses et objectifs visés dans le cadre de notre recherche. La deuxième phase quant à elle, s'est axée sur la vérification de la qualité et la pertinence de l'information recueillie. La troisième phase consiste à examiner la période de collecte et la méthodologie employée par les auteurs des rapports et mémoires pour atteindre les objectifs de la collecte de donnée.

Pour ce qui en est de la dernière phase, elle s'est focalisée sur la comparaison des informations recueillies afin de dégager celles qui se ressemblent sensiblement et de choisir celles qui sont les pertinentes dans le cadre de notre étude afin d'établir les principaux énoncés qui faciliteront l'interprétation.

4.6.3 *Cadre d'interprétation*

L'interprétation des résultats correspondant aux effets du financement des projets chez les populations bénéficiaires s'est réalisée sur la base d'une grille d'interprétation qualitative construite à cet effet. Cette grille a été dégagée grâce aux divers résultats obtenus des données des études présentées.

Tableau 1 : grille d'interprétation qualitative des effets du financement des projets de microcrédit chez les populations bénéficiaires

Qu'est-ce qui est octroyé dans les programmes de microcrédit ?	Les crédits octroyés aux populations vulnérables
Les crédits octroyés visent quels individus ?	Les personnes les plus démunies
Les bénéficiaires arrivaient-ils à rembourser les crédits octroyés ?	Les montants, taux d'intérêts, durée des échéances

Les bénéficiaires avaient-ils accédé à un encadrement ?	Formation et suivi des bénéficiaires des crédits
Suite à l'obtention des crédits, quels sont les effets des crédits sur les individus à court terme ?	La réduction de la pauvreté des individus
Suite à l'obtention des crédits, quels sont les effets des crédits sur les individus à long terme ?	Les conditions de vie durable des individus

Réalisation : Enarsouline Masékéla M.AHOYO, 2020

4.7 Difficultés rencontrées pour la recherche

Pour notre collecte de données, nous avons rencontré quelques difficultés qui ne nous ont pas permis d'obtenir des données plus exhaustives pour notre travail. Elles sont liées :

- A la disponibilité des documents sur les différents sites internet des organisations ;
- Les institutions viennent de démarrer l'archivage des documents sur leur site internet ;
- Au faible fonctionnement des sites en ligne de certaines institutions ;
- A la confidentialité et à l'interdiction d'usage de certains documents ;
- A la non-disponibilité des rapports d'évaluation des projets ou leur publication pour vérifier l'impact des programmes de microcrédit. De plus, sur le terrain pour récupérer certains documents, les démarches administratives sont nombreuses et longues.

Malgré ces multiples difficultés, la documentation nécessaire pour la réalisation de notre étude a pu être finalement rassemblée.

4.8 Limites méthodologiques

L'analyse de données secondaires pour notre travail de recherche serait meilleure si nous avons réalisé des entrevues à l'aide d'un guide d'entretien ou d'un questionnaire avec des

populations bénéficiaires d'un ou de deux projets de microcrédit au Bénin. Ces informations auraient été plus abstraites pour l'étude. Néanmoins, les objectifs de notre étude ont été atteints.

Chapitre 5 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

5.1 Introduction

Cette section présente de façon sommaire les données qui ont servi à l'analyse dans la perspective de notre étude. Il s'agit de deux rapports et cinq mémoires dont quatre mémoires de maîtrise et un de licence. Ces documents ont été choisis en fonction du cadre théorique développé pour cette étude et des objectifs visés. De surcroît, chacun de ces documents va dans le sens de notre analyse sur le sujet des microcrédits plus précisément, ils abordent l'une ou plusieurs des discussions sur les conditions de vie des bénéficiaires, les crédits octroyés, les problématiques sur l'endettement, le remboursement des crédits, la formation et le suivi des bénéficiaires, les montants des crédits, les politiques d'octroi de crédit et la réduction de la pauvreté dans le secteur de la microfinance au Bénin.

5.2 Résumé des huit études

Les rubriques suivantes ont abordé le résumé des huit études qui ont constitué le matériel pour notre recherche. Ces documents sont présentés dans un tableau en annexe (tableau n°2). Ce tableau présente les différentes études et leurs indicateurs de mesure.

5.2.1 Le rapport réalisé par l'OCS (Observatoire du Changement Social) dans le domaine de la microfinance appelé « ***Rapport sur le profil national édition 2009, microfinance et pauvreté*** »

Le rapport intitulé sur le Profil Social National élaboré en Octobre 2010 par l'Observatoire du Changement Social au Bénin vise essentiellement à avoir une vue d'ensemble des dix années précédant l'année de la sortie du document en matière de microfinance mais également les effets du programme MCPP (Micro Crédit aux Plus Pauvres chez les populations béninoises. Ce rapport réalisé sous la tutelle du gouvernement du Bénin) avait plusieurs objectifs dont en particulier la contribution des institutions de microfinance mais également celle du programme MCPP face à la

réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie des populations béninoises.

Il est subdivisé en plusieurs parties et aborde en premier lieu la situation économique, démographique et sociale du Bénin ; ensuite l'état des lieux de la microfinance au Bénin et enfin les évaluations d'impacts de la microfinance sur la réduction de la pauvreté chez les bénéficiaires des crédits.

Par rapport à l'échantillon, elle s'est vue réalisée sur la base du budget accordé pour la collecte. L'étude a été effectuée grâce à un guide d'entretien qui a été élaboré pour collecter les informations auprès des responsables et partenaires des Institutions de microfinance. Mais également à l'aide d'un questionnaire qui a servi à collecter les informations nécessaires précises auprès des IMF mais également des bénéficiaires des crédits. Concernant les informations recueillies, elles ont été collectées sur une base de variables diverses qui dépendent de l'approche utilisée et des types d'enquêtes.

La première partie du rapport faisant état des lieux de la situation économique, démographique et sociale du Bénin a été réalisée sur la base des dix dernières années ayant précédé l'étude sur le plan national. Mais elle a également abordé les derniers résultats dans le secteur de la microfinance ces années précédentes que ce soit au niveau des IMF qu'au niveau du programme de MCPP.

Au niveau du programme MCPP dont l'objectif est de réduire la pauvreté et favoriser l'entrepreneuriat au niveau des couches défavorisées, l'étude a révélé plusieurs forces et faiblesses du programme. Concernant les forces, nous avons entre autres : l'entrée progressive d'une bonne partie de la population plus pauvre dans le circuit économique ; la formation des bénéficiaires en notions primaires de gestion du crédit; le développement de quelques notions de solidarité et de dynamique de groupe au niveau des bénéficiaires; la couverture de toutes les 77 communes; la formation et la sensibilisation des bénéficiaires; la dissémination progressive de la culture d'épargne chez les bénéficiaires. Toutefois, les enquêtes ont révélé plusieurs défaillances liés au programme que sont : le lancement de ses activités sans étude de faisabilité préalable, en particulier pour appréhender l'impact sur les initiatives similaires endogènes; le manque de précision pour

le cadrage des groupes/groupements pouvant accéder aux services proposés au niveau de certains partenaires stratégiques ; la présence de certaines hautes autorités très souvent sur le terrain ce qui peut friser une stratégie politique; l'attente souvent longue des bénéficiaires pour accéder aux premiers crédits et aux renouvellements ; le détournement des remboursements par certains individus érigés en intermédiaire avec l'accord des partenaires ayant choisi cette approche ; la manipulation des bénéficiaires par certaines personnes qui, pour des fins inavouées, les incitent au non remboursement ; la cavalerie des bénéficiaires; l'imposition du montant des 30'000 francs CFA au premier crédit à tous les bénéficiaires, même ceux dont la capacité d'absorption est nettement inférieure ; la faible capacité en ressources humaines des partenaires stratégiques est de nature à limiter leur capacité de suivi efficace des bénéficiaires de crédit ; l'absence de cadre formel de collaboration avec les autres IMF non partenaires stratégiques ; le délai de mise en place des crédits (1 à 4 mois) jugé long en raison des multiples niveaux de décision qui existent entre bénéficiaires et le FNM ; l'affaiblissement des performances de remboursement avec l'augmentation du nombre de renouvellements.

Au niveau des IMF en revanche de nouvelles lois ont été mises en place afin de faciliter la vie des IMF dans le secteur. Malgré tout, on observe un manque de formation des responsables des IMF; une mauvaise analyse des dossiers de crédit, des défaillances dans les systèmes d'Information, un énorme déficit dans la gouvernance de ces organes, un non-respect des lois qui par conséquent entraîne la mauvaise gestion mais surtout l'atteinte des objectifs des IMF.

Quant au niveau général dans l'ensemble du secteur de la microfinance au Bénin, l'étude montre les forces, faiblesses, menaces et opportunités dans le secteur (Tableau 2,14 du rapport social national). Les faiblesses du secteur font deux fois plus les forces : ce qui est préoccupant. Quant aux opportunités, le rapport ressort la croissance régulière et l'inflation limitée comme étant autant de facteurs qui font évoluer la situation économique et la croissance des microfinances ; l'appui du gouvernement béninois préoccupé par la proportion de population pauvre, et qui œuvre à diminuer les taux de pauvreté nationale ; ainsi que le soutien des nombreux partenaires techniques financiers. Le secteur de la microfinance n'est pas sans menace toutefois. Les études révèlent qu'ils seraient menacés

par une trop grande emprise de l'Etat sur le secteur et l'impact de la crise économique financière de 2007 qui a touché tous les systèmes financiers mondiaux.

Dans la dernière partie de ce rapport, plusieurs études d'impact ont fait l'analyse dans ce chapitre du document. La première étude a été effectuée en 2005 par la direction générale de l'Economie du Ministère des finances et de l'Économie. L'étude a été effectuée sur un échantillon d 877 bénéficiaires de crédits dont 79,4% des femmes et 20,6% des hommes, avec également 418 ménages n'ayant jamais disposé des microcrédits. D'après ce rapport, la microfinance gouvernementale permet de mieux cibler au niveau individuel les populations les plus démunies. De même, il affirme que les crédits octroyés aux bénéficiaires n'ont pas eu d'énormes influences sur leur changement socio-professionnel mais il a accru le revenu des bénéficiaires dans le secteur commercial. Cependant, cette étude d'impact a démontré que les bénéficiaires n'avaient pas assez de capacité pour rembourser les prêts. Cela s'explique par : la politisation de la sélection des dossiers des bénéficiaires ; la médiatisation de la mise en place des crédits ; la mauvaise organisation du système ; l'insuffisance de transparence ; le mauvais ciblage du système qui retient des modalités de crédits qui échappent aux indigents qui sont les véritables cibles visées ; les délais et les taux pratiqués qui ne tiennent pas compte du type de personnes ciblées (les démunis) et s'attachent aux seuls critères de rentabilité qui ne sont d'ailleurs pas respectés ; le déficit de personnel dans les CPS et absence de motivation mis en exergue par le manque d'effectifs et de moyens pour assurer le recouvrement des crédits.

Enfin, concernant la dernière étude réalisée par le Consortium Alafia (2005), l'enquête nationale a été réalisée sur une base de 1625 enquêtés provenant de 100 caisses sur tout le territoire national dont 1050 clients bénéficiaires des crédits et 575 non bénéficiaires des crédits des IMF. L'étude d'impact a été évalué sur le revenu des bénéficiaires ; les besoins sociaux et les revenus selon le sexe. Le bilan de cette étude d'impact permet de convenir que la microfinance a concouru positivement à rendre le revenu des bénéficiaires plus satisfaisant. Les clients bénéficiaires ont par la même occasion solidifiée leur capacité d'investissement grâce à l'épargne. Quant à leur niveau de vie, il s'est vu considérablement améliorer compte tenu de l'allocation des revenus, de la prise en charge financière, de l'éducation, du logement, etc. Par ailleurs, les enquêtes montrent une

grande problématique au niveau de la question de ciblage des pauvres dans le secteur de la microfinance.

En somme, le rapport retient que les microcrédits réduisent la pauvreté. Néanmoins, la réduction de la pauvreté constatée est précaire et ne peut être effective que si des actions accompagnatrices sont réalisées. De plus, le document conclut que les microcrédits, à eux seuls ne peuvent suffire pour réduire la pauvreté chez les populations béninoises. Il propose que l'Etat mette en place des mesures d'accompagnement nécessaires pour renforcer les impacts des crédits accordés afin de rendre la réduction de la pauvreté effective.

5.2.2 Le mémoire réalisé par NOUKPOKINNOU (2011) appelé « *Evaluation de la performance sociale du programme de microfinance d'Aphedd- Bavec Bénin 2011* »

NOUKPOKINNOU (2011) dans son mémoire intitulé l'évaluation de la performance sociale du programme de microfinance d'APHEDD-BAVEC BENIN, aborde la contribution de la microfinance à l'amélioration du bien-être des populations bénéficiaires. L'objectif principal de cette étude était d'analyser l'efficacité sociale du programme de microfinance d'APHEDD-BAVEC BENIN (Association pour la Promotion de l'Homme, la Protection de l'Environnement pour un Développement Durable) mis en œuvre depuis le mois d'octobre 1999 a donné naissance à dix-sept (17) caisses d'épargne et de crédit en République du Bénin appelées Bases Villageoises d'Epargne et de Crédit autogérées (BAVEC). La BAVEC se définit comme une caisse de proximité qui facilite l'accès aux petits crédits aux couches déshéritées notamment les individus qui sont dans une nécessité de financement et qui sont écartés du système de financement classique.

Les objectifs précis de cette étude sont en premier lieu de comprendre la mission sociale du programme et les activités réalisées dans le cadre dudit programmé ; ensuite d'apprécier la pertinence des actions par rapport à la réduction de la pauvreté. Egalement, de proposer la mise en place d'un système de gestion de la performance sociale du

programme. Enfin, de contribuer à l'amélioration de l'image sociale du programme auprès du grand public et des bailleurs de fonds.

Son travail s'était basé sur une étude empirique basée sur une approche participative et une étude théorique effectuée sur la base de l'outil SPI (Social Performance Indicator) et des seuils de décisions fixées sur la base des données collectées pour l'analyse.

L'étude administrée par NOUKPOKINNOU (2011) à la direction générale et la BAVEC de Womey au BENIN. Il a donc effectué une enquête par questionnaire auquel a répondu par le personnel d'APHEDD-BAVEC ainsi qu'une enquête par guide d'entretien administré aux directeurs techniques de l'institution. La population totale enquêtée était au nombre de 46 dont 1 directrice exécutive ; 11 membres d'organes de direction ; 02 chefs de département ; 08 chefs services ; 05 gérants ; 08 animateurs formateurs et 10 chargés de prêt. Malgré tout l'auteur a été confronté aux difficultés de disponibilités de certains agents pour raisons professionnelles dans le processus de collecte des données pour les entrevues.

Par ailleurs, sur la base du questionnaire SPI, l'auteur ayant effectué la mesure de la performance sociale du programme de microfinance d'APHED-BEVEC a ressorti après application de la technique que le programme APHED-BEVEC a un score total de 56/100.

Au niveau de la dimension relative au ciblage des pauvres et des exclus, l'auteur montre que les bénéficiaires du programme de microfinance de l'APHED-BALEC sont les pauvres et les exclus. Cela s'explique par le taux de 68% obtenu suite à l'évaluation de la stratégie de ciblage de l'institution pour le programme avec 56% pour le ciblage géographique ; 40% le ciblage individuel et 78% le ciblage méthodologique.

Au niveau de la dimension relative à l'adaptation des services, l'auteur relève une négligence au niveau de l'innovation des services financiers et non financiers. Cependant, il note que les services et produits offerts répondent aux besoins de la population cible.

En ce qui concerne l'amélioration de la situation économique des clients, l'auteur ressort que la participation au programme APPHED-BALEC n'améliore pas le capital politique. En effet, des résultats présentés dans l'étude, on note que les clients bénéficiaires des

crédits réalisent des bénéfices économiques qui sont encore mitigés. Quant au capital social, les conditions de vie des bénéficiaires participants restent inchangées avec un faible score de 38%.

Enfin, concernant la dimension reliée à la responsabilité sociale, APHED-BAVEC n'est pas une institution socialement responsable via son programme de microfinance. D'après les données recueillies, l'auteur montre que l'institution ne fait pas de l'investissement communautaire afin de venir en aide et de résoudre certains sujets socio-économique et écologique observés dans la communauté.

5.2.3 Le mémoire réalisé par AGBO COSSI, AKPAGNONNID (2019) dénommé « *Contribution à la gestion du financement des microprojets dans les institutions de microfinance : cas de PAPME – BENIN* »

Afin de faire évoluer la gestion des microprojets dans les institutions de microfinance, AGBO COSSI s'est intéressé dans son mémoire à la contribution à la gestion du financement des microprojets dans les institutions de microfinance : le cas du PAPME-BENIN.

Ils inscrivent surtout dans leur mémoire la baisse généralisée des activités au niveau de l'agence PAPME (Promotion et l'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises) du BENIN. L'objectif de cette étude rédigée sur quatre-vingt-cinq pages est de contribuer à une gestion performante de financement des microprojets à PAPME BENIN. Face à cet objectif, les auteurs ont posé trois différentes hypothèses. En premier lieu, la difficulté à cerner tous les risques liés aux microprojets serait due à la complexité du secteur dans lequel évolue la clientèle. En deuxième lieu, on déduit que l'obtention des résultats peu satisfaisants à la fin des projets s'expliquerait par l'absence de suivi rigoureux et d'avis d'expert. En troisième lieu, Il en résulte que le désintéressement d'une part de la clientèle s'expliquerait par la faiblesse de la politique de fidélisation de cette dernière.

Par ailleurs, les données de l'étude ont été effectuées sur la base d'un questionnaire et d'un guide d'entretien administré à l'agence du PAPME d'Atropkokoji. Le questionnaire

de l'étude a visé certains clients de l'agence ; quant au guide d'entretien il a été administré à la chargée des archives et restitution des garanties.

Les auteurs sur la base des résultats obtenus des enquêtes, ont effectué leurs explications à travers chacun des problèmes spécifiques précisés au début de l'étude, c'est-à-dire la difficulté à cerner les risques majeurs.

Au niveau de la difficulté à cerner les risques majeurs liés aux microprojets, l'analyse ressort que 70% des clients questionnés répondent que la cause principale de ce problème serait la complexité du secteur dans lequel évolue la clientèle. En effet, l'auteur explique ce phénomène par le manque de formation du personnel. Il exprime que le personnel du PAPME manque d'énormes connaissances sur les secteurs risqués en vue de guider leurs clients. Pour la plupart, ils tendent à diriger leurs clients vers les activités commerciales pensant qu'elles sont moins risquées que les activités menées dans les autres secteurs comme l'artisanat, l'agriculture, etc. Or, ce secteur de financement est surpeuplé, ce qui en fait un grand secteur de défaillance des clients bénéficiaires.

Au niveau des résultats obtenus au problème de l'obtention des résultats peu satisfaisants à la fin des projets, les auteurs remarquent que l'absence de suivi rigoureux et d'avis des experts justifient à 60% le problème observé selon les enquêtes. Les microprojets ne sont pas dirigés par des personnes qui ont forcément une étude précise du domaine de leurs projets. La plupart du temps ce n'est d'ailleurs pas le cas d'après les auteurs. C'est d'ailleurs dans cette perspective qu'il convient nécessairement d'effectuer un accompagnement mais également un suivi tout au long de la durée des projets depuis le début jusqu'à sa réalisation et même après la concrétisation du projet. Tout ceci afin d'assurer la pérennité des affaires du client mais aussi et surtout de réduire les risques d'endettement. Les auteurs affirment que mieux les agents du PAPME seraient à l'écoute de leur clientèle mieux cela favoriserait une bonne gestion des prêts octroyés.

Au niveau du problème observé, celui du désintéressement d'une partie de la clientèle, il ressort à 80% que la faiblesse de la politique de fidélisation de la clientèle est la cause principale. Des enquêtes effectuées, les auteurs affirment que la stratégie opérationnelle de l'Agence PAPME s'oriente assez vers le développement de l'activité crédit délaissant de regarder l'efficacité et le besoin réel des clients. L'Agence PAPME communique très

peu avec ses clients. Ce qui fait que la gamme de ses produits n'est pas connue des clients dans son entièreté. Il existe une faible corrélation entre la gamme de produits et les besoins du marché. D'où le désintéressement de la clientèle. Le renforcement du département marketing de l'agence PAPME Atrokpocodji en l'outillant et en privilégiant l'approche personnelle de la clientèle afin de s'imprégner des difficultés que vivent les promoteurs.

5.2.4 Le rapport réalisé par HOUNGAN (2008) intitulé « *Contribution à la réduction des impayés dans les systèmes financiers décentralisés : CAS DE PEBCo-BETHESDA* »

Dans son mémoire, l'auteur HOUNGAN (2008) s'est intéressé à l'impact de la microfinance sur le niveau des bénéficiaires. L'objectif principal de son étude était d'analyser l'impact des programmes de microfinance en mobilisant une méthodologie rigoureuse qui lui permettrait de mesurer les changements que ces programmes induisent chez les bénéficiaires de microcrédit. Afin de conduire sa recherche, l'auteur exprime ses deux principales hypothèses pour l'étude. La première étant l'objectif de ciblage des pauvres est atteint par les programmes de microfinance gouvernementaux. La seconde étant la participation à un programme de microfinance a un effet positif sur le niveau de vie (l'indicateur de niveau de vie étant les dépenses). L'échantillon boule de neige encore appelé échantillon raisonné a été employé dans le cadre de cette étude sur une enquête de la direction générale des affaires économiques ayant couvert le territoire béninois. Au total, l'échantillon composait 1295 individus dont 877 bénéficiaires de crédit et 418 des individus non bénéficiaires des crédits. Cette étude partant essentiellement d'une approche quantitative, il ressort des variables explicatives qui sont : l'âge, le sexe, la situation matrimoniale, l'activité principale, la taille du ménage et la nature de la structure d'octroi. Pour les variables d'intérêt, l'auteur ressort : les dépenses moyennes annuelles du ménage et les dépenses moyennes annuelles par tête. Quant à l'indicateur du niveau de vie, l'auteur retient les dépenses alimentaires des bénéficiaires puisqu'elles expriment selon elle un changement dans la situation financière du ménage.

En premier lieu, l'auteur analyse la structure des bénéficiaires selon le genre afin de voir la dominance de femmes et d'hommes dans les programmes de microcrédit. Son analyse révèle une prédominance des femmes (79,4%) face aux hommes (20,6%). Cependant, au niveau des programmes de microcrédit gouvernementaux, les femmes sont plus dominantes (89%) face aux hommes. Ce qui exprime que les femmes sont la clientèle la plus visée par les programmes de microcrédit en général et ceux gouvernementaux en particulier. Par ailleurs, on note également que plus de la moitié soit 67% des femmes bénéficiaires opèrent plus dans les secteurs de la restauration et du commerce. Quant aux hommes bénéficiaires, ils sont plus concernés par le secteur de l'agriculture.

Au niveau de la répartition selon le secteur d'activité, il ressort que 58,5% des bénéficiaires exercent dans le secteur de la restauration et du commerce ; suivi par le secteur agricole qui compte 15% des bénéficiaires ; puis par le secteur de la transformation alimentaire et textile ou le secteur industriel et compte que 11% des bénéficiaires.

Au niveau de la répartition géographique et de l'âge, l'âge moyen des bénéficiaires chez les femmes est de 38 ans et de 36 chez les hommes bénéficiaires.

Pour les âges par département, les bénéficiaires les plus âgés proviennent des départements du Couffo et du Plateau. Quant aux plus jeunes, ils viennent des départements du Borgou et des collines. Dans la zone du littoral, on observe également plus de bénéficiaires que dans le département de la Donga. Selon l'auteur, on pourrait exprimer ce fait par le problème du ciblage géographique des bénéficiaires puisque la pauvreté est censée être rurale plutôt que périurbaine même si aujourd'hui, on observe des inégalités. Elle ne met pas l'accent sur ce sujet en mentionnant qu'il lui manquait assez d'informations pour s'exprimer sur la qualité de ce problème.

Par rapport à la motivation de l'emprunt du crédit, 80,3% des bénéficiaires empruntent pour maintenir leur activité face à seulement 10,8% qui lancent une nouvelle activité grâce au crédit octroyé. Face à cela, l'auteur assume que les crédits ne font pas assez l'objet de changement de catégorie socio-professionnelle chez les bénéficiaires.

L'auteur évalue l'objectif de ciblage des pauvres du point de vue monétaire et non-monétaire. Du point de vue monétaire, l'auteur montre que les bénéficiaires de crédit sont

issus de toutes les couches de la population mais que la proportion des pauvres (plus pauvres et pauvres) est plus importante chez les bénéficiaires de crédit à travers la répartition par tercile des revenus pour l'ensemble des échantillons. Mais cela ne définit pas que la proportion de ceux bénéficiaires des crédits est plus pauvre que ceux non-bénéficiaires des crédits. Ce qui amène l'auteur à conclure que l'objectif de ciblage des pauvres prôné par les institutions et les programmes de microfinance n'est pas atteint du point de vue de la pauvreté monétaire car parmi les bénéficiaires, il n'y a que 35,8% de pauvres contre 64,2% de non pauvres.

Toujours dans ce sens, elle met l'accent sur la proportion de pauvres pris en compte dans les programmes gouvernementaux et dans les institutions de microfinance. Elle n'observe que la proportion de pauvres est plus importante dans les programmes gouvernementaux que chez les institutions de microfinance. L'auteur conclut donc que les programmes de microfinance gouvernementaux ciblent mieux les plus démunies.

D'un point de vue non monétaire, l'auteur montre également que les programmes de microfinance ciblent mieux les plus démunies. D'après les résultats des données recueillies, le taux de pauvreté est plus pris en compte dans les programmes de microfinance gouvernementaux que chez les IMFs. De la même manière, les bénéficiaires de crédit sont les femmes, des ménages de taille moyenne, et des individus qui ont généralement entre 40 et 50 ans.

En ce qui concerne l'impact du microcrédit sur les dépenses bénéficiaires, l'auteur réalise une distinction entre dépenses des ménages et dépenses par tête. Les estimations obtenues démontrent que le crédit agit à la hausse sur les dépenses alimentaires des ménages bénéficiaires quel que soit l'estimateur d'appariement retenu même s'il n'est pas significatif pour eux tous. Les dépenses alimentaires par tête des bénéficiaires de crédit sont supérieures de 14,26% à celui des non-bénéficiaires d'après l'estimateur de kernel Matching.

En outre, pour les dépenses par tête, l'étude permet de révéler que les bénéficiaires d'un programme de microfinance autre que gouvernemental améliorent les dépenses alimentaires du ménage de 3,3% à 6,83%. Cela peut s'expliquer par les estimations obtenues des bénéficiaires de crédit gouvernemental qui ne montre aucune estimation

significative de l'impact du crédit. Mais, le microcrédit a un impact positif au niveau des dépenses par tête. Par contre, chez les bénéficiaires des crédits des autres institutions de microfinance, les effets sont positifs pour toutes les estimations.

Également, quelle que soit la nature de la structure d'octroi des bénéficiaires de crédit, les bénéficiaires de crédit des autres IMF ont un niveau de dépense supérieur à celui des bénéficiaires de crédit gouvernemental de l'ordre de 58,9% à 66%.

Selon l'auteur, le niveau de vie des bénéficiaires en augmentant la part des bénéficiaires qu'ils consacrent est impacté par le fait de bénéficier d'un crédit. Evidemment, les bénéficiaires des IMFs sont plus impactés que les PMGs. De même, la taille du ménage influence l'impact du microcrédit qui diminue avec l'augmentation de la taille du foyer.

S'inscrivant dans le contexte de l'impact des microcrédits, l'auteur mentionne la légitimité d'observer chez une personne qui emprunte pour financer ses activités génératrices de revenus un impact positif plutôt que chez un individu qui emprunte pour financer des faits divers comme une cérémonie. Pour l'auteur, le crédit prêté ne peut être qu'augmenté s'il est investi dans quelque chose qui va rapporter encore des bénéficiaires.

Enfin, l'auteur met l'accent sur les garanties nécessaires pour accéder au crédit. Dans les programmes gouvernementaux de microfinance, rien de très compliqué n'est exigé au client surtout pas la possession d'un patrimoine immobilier comparativement aux autres institutions de microcrédit. Ce qui facilite et incite les couches les plus démunies à participer aux programmes de microcrédit gouvernementaux. Alors que les autres, les structures de microfinance exigent des garanties qui excluent certaines couches de la population. C'est la raison principale pour laquelle les programmes de microfinance gouvernementaux ont une grande proportion de pauvres.

5.2.5 Le mémoire réalisé par KEKESSI, AMETEPE (2009) titré « *La microfinance face à sa mission sociale au BENIN : cas du PADME* »

L'objectif général formulé par les auteurs dans leur mémoire a porté sur l'analyse de la capacité du PADME à remplir sa mission sociale. Selon les objectifs spécifiques de leur

étude, les auteurs se sont tournés vers l'élaboration de trois hypothèses afin de démontrer le but principal de leur étude. La première hypothèse formulée porte donc sur la majorité des demandeurs n'obtenant pas les crédits sollicités. La deuxième hypothèse tourne autour du financement obtenu du PADME qui permet d'améliorer la situation patrimoniale de la plupart des bénéficiaires. En dernier, nous avons l'appauvrissement de certains bénéficiaires après l'utilisation du crédit, situations qui justifient les difficultés de remboursement.

Dans leur mémoire, il est ressorti que la majorité des demandeurs n'obtenant pas les montants de crédits sollicités est la première hypothèse. Celle qui suit est que le financement obtenu permet d'améliorer la situation patrimoniale de la plupart des bénéficiaires. Enfin, la dernière hypothèse est celle de l'appauvrissement de certains bénéficiaires après l'utilisation du crédit, ceci se traduit par les difficultés rencontrées par ces derniers lors du remboursement.

Quant aux données recueillies, elles ont été effectuées sur la base d'un questionnaire aux clients de la structure et d'un guide d'entrevue administré aux chargés de prêts, les chefs de bureau et ceux de service du PADME. L'étude a été réalisée sur la base de 100 clients provenant de la structure.

Afin de pousser les réflexions, l'auteur sur la base des données recueillies effectue l'analyse de son étude sur l'impact du microcrédit sur le revenu des bénéficiaires puis sur les conditions de vie des bénéficiaires.

D'une part, en ce qui concerne l'analyse de l'impact du microcrédit sur le revenu des bénéficiaires, l'auteur admet que le processus de mise en place du crédit ainsi que la différence entre les montants sollicités par les clients et ceux accordés par le PADME est très lent selon les enquêtes. Il affirme que cette lenteur soustrait chez les clients bénéficiaires des crédits des opportunités d'affaires ; leur bénéfice agit sur l'inflation des crédits accordés à ces derniers. En effet, cet état de chose est causé par la structure PADME qui veut sécuriser et réduire les risques permanents d'impayés auxquels elle fait face. Cette nouvelle stratégie qui consiste à accorder des faibles montants de crédit inférieurs aux montants sollicités entraîne pleinement les clients dans une incapacité de

sous financement, donc d'échecs de rendement de leurs projets ou de leur activité génératrice de revenus pour laquelle elles ont fait appel aux crédits.

Toutefois, l'impact du crédit sur les revenus des clients est relié au niveau de revenu initial et au secteur d'activité dans lequel chacun effectue son activité. Une situation pareille peut se prouver par les résultats de Hukme et Mosleys.

D'autre part, pour ce qui est de l'impact des microcrédits sur les conditions de vie des bénéficiaires, selon les auteurs le PADME favorise le développement des activités déjà existantes et non de celle qui veulent être créées. Mais également, les microcrédits grâce aux revenus générés permettent d'avoir accès aux soins de santé primaires, à une bonne alimentation diversifiée chez les clients bénéficiaires des crédits et dont les revenus ont accru suite à l'aide du PADME.

5.2.6 Le mémoire réalisé par GANKPEVI, ZOCLI (2012) appelé « *Impact du microcrédit sur le bien-être des femmes (Bénin)* »

Les auteurs du mémoire intitulé l'impact du microcrédit sur le bien-être des femmes au Bénin (GANKPEVI, ZOCLI (2012)) s'interrogent sur les effets des microcrédits perçus par les populations. C'est dans cet intérêt que leur étude vise à analyser l'impact réel des crédits de la CLCAM d'Akassato sur l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires. De cette manière, ils posent deux hypothèses pour leur étude. L'une dit qu'il existe une corrélation positive entre le montant des crédits reçus et le revenu des bénéficiaires. L'autre, elle affirme que les crédits reçus impactent négativement le niveau de consommation des bénéficiaires.

L'étude s'est effectuée sur la base d'un échantillon représentatif d'un groupe de bénéficiaires ayant reçu des crédits de la CLCAM. Cette étude s'est donc réalisée auprès de 215 bénéficiaires de crédit du CLCAM d'Akassato.

La clientèle du CLCAM d'Akassato est dominée par les femmes. Sur 215 bénéficiaires, les femmes représentent 83% et la population masculine seulement 17%. Ce qui conduit

les auteurs à conclure que les femmes sont très intéressées par les programmes de microcrédit.

Quant à la profession des bénéficiaires, l'étude montre une prépondérance des commerçants (61%) exercée en majorité par des femmes due à la proportion élevée des femmes commerçantes sur le territoire béninois ; ainsi que 37% des artisans ouvriers due à la situation géographique choisie pour l'étude ; et 2% pour les autres professions.

Quant à la religion, les bénéficiaires adhèrent majoritairement au Christianisme qui représente 89% de la population ciblée ; seule 10% représente les musulmans et le reste les animistes.

Par ailleurs, les revenus mensuels inférieurs à 60.000 FCFA, les bénéficiaires des crédits épargnent très peu. Soit 75% moins de 15000f, 50% moins de 5000FCFA et 25% des bénéficiaires de la population ciblée seulement 2000 FCFA par mois. Le reste du revenu lui, va dans la consommation.

Sur le plan sanitaire, les populations ciblées vivant en milieu rural ne dépensent pas assez leur revenu dans les hôpitaux en cas de maladie. En effet, les populations vivant en milieu rural ne sont pas des habitués des hôpitaux en cas de maladie selon les auteurs. De plus, sur le plan de l'éducation, ils n'accordent pas assez d'intérêt aux dépenses d'éducation de leurs enfants. L'enquête relève que seulement 75% en moyenne des individus dépensent moins de 15000 FCFA pour l'éducation de leurs enfants.

Selon l'auteur, le crédit reçu, le niveau d'étude secondaire ainsi que l'épargne de l'argent liquide a des effets positifs sur le revenu des bénéficiaires. En effet, si le crédit reçu augmente, le revenu des bénéficiaires augmente. Si le niveau d'étude secondaire augmente également, les revenus se voient croître. De la même manière pour l'épargne liquide, une augmentation de 1,269 unité monétaire entraîne 1,269 unité monétaire sur le revenu des bénéficiaires. L'auteur conclut et confirme donc sa première hypothèse en ce qu'il s'agit de corrélation positive entre les crédits reçus et les revenus des bénéficiaires.

Par ailleurs, les auteurs montrent que les crédits reçus influencent le niveau de consommation. Le niveau de consommation comprenant les dépenses de santé et

l'éducation réagissent positivement aux crédits reçus par les bénéficiaires de la population étudiée.

5.2.7 Le mémoire réalisé par GOGAN (2012) ayant pour terme « ***Microfinance et problématique de réduction de la pauvreté au Bénin : expérience des femmes du programme de Micro Crédits aux Plus Pauvres (MCP) dans la commune rurale d'Adjarra*** »

Face à l'avènement du programme MCP créé par le gouvernement béninois afin de lutter contre la pauvreté en milieu rural, l'auteur s'est intéressé à apprécier ce programme dans la commune d'Adjarra. Dans cet élan d'idée, il tente d'élucider le paradoxe de la croissance de la pauvreté monétaire au niveau des femmes rurales au Bénin. Il élabore donc deux hypothèses spécifiques pour l'éclairer sur la marche à suivre pour atteindre cet objectif. L'hypothèse (1) porte sur les réalités socioculturelles liées à la femme rurale, représentant des freins majeurs au développement des activités économiques des bénéficiaires du programme de microcrédits aux plus pauvres dans la commune d'Adjarra. Tandis que l'hypothèse (2), elle porte sur l'approche d'économie de marché du programme de microcrédits aux plus pauvres qui n'est pas compatible au système d'économie de subsistance de la société traditionnelle et rurale d'Adjarra.

Le programme MCP réalisé dans la commune d'Adjarra au Bénin n'a pas engendré que la création et le financement des activités génératrices, il a également apporté la croissance de la pauvreté monétaire dans cette communauté. Ceci n'est dû qu'à la stratégie de portage par phase du programme qui n'est pas adapté aux réalités des bénéficiaires qui vivent dans un système social d'économie de subsistance. Mais aussi, le phénomène observé est causé par les réalités socioculturelles et anthropologiques de la communauté très conformiste, très traditionnelle qui font que la femme ne peut s'y soustraire afin de vivre pleinement les impacts liés à sa vulnérabilité économique. Parmi ces réalités socioculturelles et anthropologiques de la commune d'Adjarra, nous pouvons mentionner le lien structurel de la parenté, la polygamie, le statut de chef de ménage porté par les femmes mais encore les rites de passage comme le baptême traditionnel, la détermination de l'ancêtre incarné dans le nouveau-né, les signes du fâ sous lesquels

l'enfant est né et les différentes cérémonies de deuil inhérentes au veuvage qui forment autant de limites qui nuisent à l'augmentation des revenus.

Ainsi, l'auteur témoigne que pour réussir à réduire la pauvreté chez les populations vulnérables pauvres au Bénin, il faut la compréhension et la mise en adéquation des réalités socio-anthropologiques avec les approches de développement dans une économie sociale de subsistance. Il atteste également que l'approche des prêts de groupe ayant fait option dans le programme de MCPP n'est pas compatible au système social et traditionnel de la commune rurale d'Adjarra.

5.2.8 Le mémoire réalisé par ACCLASSATO (2016) « *L'amélioration du taux de remboursement des prêts alloués aux membres du réseau faîtière FECECAM-BENIN* »

ACCLASSATO (2016) tente de connaître les facteurs à considérer dans le cadre de l'amélioration du taux de remboursement des prêts alloués aux membres de la FECECAM BENIN. S'intéressant au taux de remboursement des prêts dans les SFD béninoises, l'auteur emploie une enquête qui a été effectuée et administrée aux personnels administratifs sur les sites des agences du réseau avec le plus de clientèle dans le département du Littoral. Il s'est donc dirigé vers les CLCAM de Houéyiho, de Pahou et de la région d'Abomey-Calavi. Dans la perspective de son approche quantitative et qualitative, l'auteur a eu recours également aux entretiens qui ont été administrés aux nouveaux clients des sites. L'échantillon utilisé comporte 47 personnes dont l'âge minimal est de 27ans et maximal 50ans. Cette tranche d'âge a été choisie en fonction de l'estimation que les individus entre 27 et 50 ans sont souvent des personnes mûres et donc qui comprennent facilement les objectifs de l'étude et sa contribution à la population béninoise.

Selon l'auteur, plusieurs facteurs expliquent le taux des impayés. Parmi ces derniers, il relève la cherté du crédit qui explique à 19% les retards de remboursement.

Le manque d'un délai de grâce, l'incompatibilité entre crédit et financement, la mévente, les aléas climatiques, le mode de remboursement et les problèmes familiaux font également partie des facteurs qui expliquent les impayés de la clientèle du FECECAM.

Enfin pour conclure, l'auteur propose que les pouvoirs publics prennent des décisions formelles quant aux agents économiques afin de les aider à mieux gouverner leurs activités. Pour cela, il propose que l'éducation et la formation réalisées à travers des séances périodiques soient prises en compte afin d'améliorer les taux de remboursement des prêts alloués aux membres du réseau faitier FECECAM.

Il ajoute que la situation économique de toute la famille dont le conjoint doit également être pris en compte comme facteur important. A cet effet, il propose des campagnes d'information et de sensibilisation chez les prêteurs quant à l'espacement des enfants parce que l'âge, le nombre d'enfants, si le couple tente de procréer durant la durée du prêt cela peut jouer sur les dépenses et donc créer des problèmes de remboursement au niveau des prêteurs. Quant à la situation des prêteurs, les institutions doivent s'adapter aux besoins de ces derniers puisque nous sommes dans des communautés changeantes et que les besoins varient en fonction des membres des SFD. En ce qui concerne l'analyse financière, ACCLASSATO (2016) propose que la capacité d'emprunt, l'efficacité opérationnelle devraient être pris en compte en plus de la règle de financement à 75% d'un projet afin d'évaluer l'engagement du prêteur.

Chapitre 6: PRÉSENTATION DE L'ANALYSE DES DONNÉES

6.1 Les crédits offerts aux populations vulnérables dans les programmes de microcrédit

Les résultats des mémoires et rapports présentés nous permettent de délimiter différents types de microcrédit qui sont offerts aux populations démunies dans les programmes de microcrédit. Les crédits octroyés aux populations pauvres varient en fonction du programme qu'il soit gouvernemental ou privé. Au Bénin, les projets à volet microfinance en général se réalisent au niveau des populations souvent par l'intermédiaire des institutions de microfinance ou des opérateurs de caisses d'épargne ou de crédit à la base, soit par crédit direct aux populations bénéficiaires.

Les programmes gouvernementaux ont plus tendance à offrir des prêts de groupe comme c'est le cas du programme de 'microcrédit aux plus pauvres' (MCP) communément appelé aujourd'hui le programme de 'microcrédit mobiles' (MCM) d'après le Fonds National de la Microfinance. Quant aux programmes privés, ils offrent des prêts individuels donc des prêts qui nécessitent des garanties comme le programme APHEDD-BAVEC.

Concernant les crédits de groupe qui sont offerts dans les programmes gouvernementaux, ils sont offerts aux populations qui ont un besoin de financement et qui se réunissent entre 5 à 15 individus pour accéder au prêt. Ces individus ne doivent pas juste se réunir en un groupe de 5 à 15 pour octroyer le prêt, ils doivent également avoir la nécessité de démarrer une activité génératrice de revenus. Pour le programme de 'microcrédit aux plus pauvres' qui est le programme gouvernemental de microfinance le plus populaire au Bénin dans le secteur de la microfinance, chaque individu compris dans un groupe paie un montant de 1000 FCFA comprenant les frais d'adhésion au programme qui est de 500 FCFA ; des frais de formation à 300 FCFA ; et de 200 FCFA les frais de dossier.

Outre cela, étant donné que les populations bénéficiaires sont pauvres, les crédits sont octroyés sur la base d'une garantie de caution solidaire. La Caution solidaire qui oblige

donc chacun des clients à effectuer des paiements afin de ne pas entraver les crédits du groupe. Les bénéficiaires adhèrent également automatiquement aux produits d'épargne qui leur sont offerts dans le programme. Dans ce programme MCPP, les bénéficiaires ont accès à l'épargne stratégique qui leur est accordée en fonction de leurs efforts de remboursement et, l'épargne volontaire non obligatoire qui est accordée selon des conditions qui sont acceptées par le souscripteur.

Quant aux crédits individuels, ils sont offerts aux populations qui répondent aux exigences de l'institution de microfinance et qui sont désireuses d'obtenir des prêts. Dans le cas de l'APHEDD-BAVEC qui offre un programme privé (programme non-gouvernemental), il exige que les individus aient une activité génératrice de revenu préalable, une épargne de 10 à 15% du montant sollicité. Quant aux frais d'ouverture de compte et l'épargne, ils varient en fonction des programmes. Dans le programme de l'APHEDD-BAVEC, il est de 5000 FCFA et l'épargne minimum est à 1000 FCFA. Cependant, ce genre de programme requiert des garanties physiques contrairement aux programmes gouvernementaux et les exigences varient en fonction des institutions.

Malheureusement, les projets de microfinance au Bénin ne représentent que 3% des initiatives de microfinance au plan national.

6.2 Les conditions d'emprunt des crédits accordés

Dans le cadre de notre analyse, nous nous intéressons plus particulièrement aux montants des crédits octroyés, au taux d'intérêt, aux échéances des crédits ainsi qu'aux modalités de paiement des prêts dans les programmes à volet microfinance.

Pour ce qui en ait des montants des crédits, ils sont accordés en fonction des institutions qui offrent les programmes. Les prêts gouvernementaux proposent des montants de prêts faibles parce qu'ils visent les pauvres et donc ces populations ne disposent pas de revenus conséquents pour avoir de gros montants. Ces populations n'étant pas solvables lors de leur premier prêt, le programme leur offre la possibilité d'obtenir un montant plus élevé en fonction de leur niveau de remboursement durant le programme. Le MCPP, le programme de 'microcrédit aux plus pauvres' offre à la première phase pas plus de 30.000

FCFA puis passe à 50.000 FCFA à la seconde phase du programme. Quant aux programmes de microfinance financés par les organismes non-gouvernementaux, les montants des prêts varient selon la taille des services financiers décentralisés, de la localisation mais aussi de l'activité à financer. Ces montants peuvent donc varier entre 20000 FCFA et 200000 FCFA dans les institutions qui desservent les populations plus pauvres.

Par ailleurs, en ce qui concerne les termes des crédits, ils sont souvent de très courte durée. Les crédits octroyés sont généralement accordés pour une période de 6 à 12 mois. Dans certains cas, il y a possibilité de renouveler le prêt avec une franchise d'au moins 1 mois comme c'est le cas du programme MCPP.

Cependant, bien que les populations ciblées soient des individus pauvres, des prêts de montants aussi faibles ne les aideraient pas beaucoup à créer une activité génératrice de revenu. Si l'on prend le cas du secteur commercial au Bénin, c'est un secteur surpeuplé, donc risqué mais pourtant avec un montant de 30000 FCFA comme il est offert dans les programmes gouvernementaux, un individu pauvre ne pourrait pas dans la majorité des cas augmenter sa solvabilité. Alors le crédit accordé n'aurait pas servi à améliorer les conditions de vie de cet individu. Aussi souvent, on constate que ces crédits offerts servent aussi à la consommation de l'individu et de sa famille. Si l'individu doit créer une activité génératrice de revenu, et subvenir à ses propres besoins et à ceux de ses enfants par exemple, cela rend la situation compliquée parce que le crédit octroyé quelle que soit la forme va impacter négativement l'individu et sa famille.

De même, si l'on prend on compte le fait que l'individu soit pauvre, si dans sa région, il n'a accès à aucun programme gouvernemental et doit donc accéder au programme d'un organisme privé, il se doit donc d'avoir des garanties pour pouvoir participer au programme. Dans ces garanties, les institutions entendent des garanties physiques comme peut être la disposition de biens immobiliers, de biens physiques, d'avoir une activité qui génère du revenu, ou de montants précis préalables sans quoi tu ne peux avoir accès aux prêts et aux services offerts dans le programme. Ce qui nous amène à réfléchir sur la question du ciblage des pauvres dans les programmes de crédits.

D'après les résultats des mémoires et rapports, nous avons constaté qu'il ressort que les pauvres ne sont généralement pas bien ciblés lors des programmes. L'étude permet d'ailleurs de remarquer que sur 100% des individus les populations non pauvres sont plus ciblées à 64,2% contrairement aux pauvres qui ne sont ciblés qu'à 35,8% (cf étude 5.2). Ils ciblent surtout les femmes, les ménages de tailles moyennes et les jeunes dans les zones rurales. Le rapport Emicov2015 réalisé en 2015 par l'INSAE BENIN confirme également qu'il y a toujours une forte proportion des populations démunies béninoises qui n'ont pas accès aux services financiers malgré la forte évolution de la microfinance ces dernières années. Toutefois, la majorité des études font remarquer que parmi les programmes à volet microfinance, les programmes gouvernementaux ciblent mieux les pauvres que les programmes non-gouvernementaux ou privés. En effet, cela est dû à l'exigence de garanties dans les programmes non gouvernementaux.

Nous trouvons également important de constater que les crédits offerts dans les programmes non-gouvernementaux offrent des perspectives plus intéressantes que dans les programmes gouvernementaux. Les bénéficiaires des programmes privés ont des niveaux de dépense élevés à ceux des programmes gouvernementaux à cause des montants trop bas chez ces derniers (cf. 5 2).

Pour les taux d'intérêt offerts dans les programmes, ils sont généralement à 2% par mois. Dans le programme de 'microcrédit aux plus pauvres', le taux de débiteur est de 5% l'année à la première phase mais à la deuxième phase du programme il change à 8% avec un maximum de 5% pour l'épargne stratégique. Bien que ces taux paraissent faibles, pour un individu démuné, il paraît élevé. Si l'on considère le montant imposé de 30000 FCFA dans le programme de MCPP, soit un individu pauvre qui s'est vu octroyé un montant de 30000 FCFA, qui doit payer en plus au moins 6000 FCFA d'intérêt, voire plus à chaque mois sur une durée de 6 à 12 mois, les chances qu'il y arrive seront minimes. De plus, face aux montants insuffisants que reçoivent ces pauvres, et les taux d'intérêt élevés, nous nous demandons si leurs conditions de vie se voient quand même améliorées.

6.3 Les conditions de vie des bénéficiaires

Eu égard aux résultats présentés, nous pouvons constater que les crédits obtenus par les bénéficiaires des programmes ont eu des effets tant sur leur mode de vie que sur leur activité, leurs besoins, etc.

En premier lieu, les résultats ressortent que le microcrédit a permis l'amélioration du revenu chez les individus ayant bénéficié des crédits. Ces crédits ont influé sur le niveau de revenu des individus de manière très légère ou moyenne mais ils ont quand même permis à certains individus de témoigner de l'impact que ce dernier a eu. Cependant, les faibles montants accordés, l'échéance des remboursements et les moyens de crédits relativement faibles chez les populations n'améliorent pas de façon effective le niveau de revenus des individus.

Les programmes à volet microfinance qui ont pour objectif principal de réduire la pauvreté et d'améliorer les enjeux d'entrepreneuriat au sein des communautés n'est pas satisfait au sein des dits programmes. En effet, comme l'exprimait l'OCS (2011) la politisation de la sélection des dossiers des bénéficiaires ; la médiatisation de la mise en place des crédits ; la mauvaise organisation du système ; l'insuffisance de transparence ; le mauvais ciblage du système qui retient des modalités de crédits qui échappent aux indigents qui sont les véritables cibles visées ; les délais et les taux pratiqués qui ne tiennent pas compte du type de personnes ciblées (les démunis) et s'attachent aux seuls critères de rentabilité qui ne sont d'ailleurs pas respectés ; le déficit de personnel dans les CPS et absence de motivation mis en exergue par le manque d'effectifs et de moyens pour assurer le recouvrement des crédits sont autant de raisons qui nous poussent à conclure cela (cf. étude 5.1).

De plus, il faut constater que bien souvent les individus ne comprennent pas l'utilité même précise des programmes de microcrédit. L'étude du programme MCPP réalisée dans la commune d'Adjarra par GOGAN (2012) a d'ailleurs fait remarquer que plus de la moitié des femmes du premier échantillon pensent que les programmes qui leur sont offerts sont des programmes politico-électorales. En effet, les individus pensent que les crédits offerts sont ceux de la politique des dirigeants et que cet argent leur appartient. Certains disent même qu'ils ne doivent pas rembourser parce que c'est un acte généreux de l'État.

Or, tel n'est pas le cas. Les crédits sont offerts aux populations pour les aider à développer des activités qui leur apporteront des bénéfices dans le but d'améliorer leur revenu et non pas comme des biens de consommation pour subvenir à leurs besoins.

En second lieu, les analyses d'impact permettent de prouver malgré tout que les revenus reçus bien que minimes arrivent à avoir un impact positif sur l'éducation, le logement, la situation nutritionnelle de la famille, la prise en charge sanitaire de la famille des bénéficiaires.

Par ailleurs, il faut également convenir que les crédits obtenus ont des effets significatifs sur l'autonomisation de la femme au Bénin. Ils ont permis d'améliorer leurs conditions de vie au sein des ménages ainsi que leurs responsabilités sociales. A cet effet, dans leurs communautés, les femmes bénéficiaires peuvent contribuer à accroître leurs capacités de prise de décisions, à se battre pour leur droit à la liberté, à l'indépendance. Mais encore, plus ces femmes bénéficiaires sont instruites et alphabétisées mieux elles augmentent leur capacité à la participation et les droits culturels, et leurs conditions de vie se voient améliorer et renforcer dans leurs communautés et dans leur foyer (autonomisation...). Ainsi, grâce au microcrédit une femme bénéficiaire améliore l'état de son revenu et peut donc améliorer sa place au sein du foyer.

Malgré cette situation, il n'empêche de relever que l'argent des crédits octroyés est synonyme de nombreux problèmes au sein des ménages et au sein de ces femmes bénéficiaires. D'une part, les crédits obtenus ne permettent pas aux femmes d'exercer dans certaines activités où elles voudraient bien investir comme l'agriculture par exemple dans les zones rurales à cause des faibles coûts des montants des prêts mais également de la durée d'échéance des remboursements. Du coup, elles se voient obligées d'investir dans des activités commerciales, de transformation ou de restauration ou elles savent qu'elles auront plus de chance d'accommoder ces derniers avec les délais de remboursement. C'est d'ailleurs ce qui explique le fort taux des femmes dans ces secteurs contrairement aux fonctions agricoles qui demandent beaucoup d'effort physique, de la patience, et certainement beaucoup de chance pour obtenir de bonnes récoltes en fonction des aléas climatiques.

Dans les programmes gouvernementaux comme le cas du programme MCPP où les prêts accordés se font en groupe, cela entraîne des problématiques de remboursement. Bien que la politique du prêt en groupe serait très bénéfique pour réduire les risques de remboursement, il n'en demeure pas moins qu'il peut créer des problèmes entre les individus au sein d'un même groupe lorsqu'il y a des cas de membres n'ayant pas remboursé leur crédit. C'est une situation qui entrave la demande d'un nouveau crédit mais aussi empêche l'activité individuelle de chacun des membres parce qu'il va falloir que les membres du groupe remboursent le prêt total octroyé à ce dernier. Il faut aussi prendre en compte que lorsqu'il y a dette, les individus étant dans l'incapacité de répondre à leur dû contractent des crédits d'autres sources chez leurs familles, amis ou même les tontiniers. Ce qui les conduit à être dans une perpétuelle pression quant au remboursement de leur crédit mais aussi leur influence dans leur communauté surtout en Afrique où les communautés sont très traditionnelles et culturelles. L'objectif principal des programmes est de réduire la pauvreté mais le crédit pousse parfois les bénéficiaires à contracter des crédits dans des services de microfinances informels, difficile donc de sortir de la pauvreté.

Sur le sujet de l'activité génératrice des revenus, généralement les études révèlent que les bénéficiaires des programmes s'adonnent particulièrement aux activités des secteurs du commerce, de la restauration et de la transformation. Comme soulignée plus haut la proportion des individus dans les activités du domaine de l'agriculture reste mitigée à cause surtout du court délai de remboursement des prêts. Ce qui pousse les bénéficiaires à aller dans ces secteurs. Mais également, parfois, ils sont poussés par les agents de crédit. En effet, les agents de crédit leur demandent d'investir dans ces domaines parce qu'ils pensent souvent que ce sont des secteurs moins risqués. Même si ce sont des activités de subsistance, elles sont très risquées pour les pauvres à cause de leur proportion élevée sur le marché béninois.

Autre fait remarqué, c'est grâce aux revenus voire aux produits devant servir à apporter du revenu permettant de subvenir aux besoins et de rembourser les prêts, que les individus consomment avec leur famille. Ce qui rend difficile le remboursement de leur prêt.

En définitive, en comparant les résultats présentés, les microcrédits ne réduisent pas la pauvreté contrairement à ce que l'on pense. Ils ne font que la retarder. Les pauvres obtiennent des crédits venus des programmes mais même s'ils sont satisfaits au début, leur satisfaction n'est que de courte durée. Dès que les prêts sont accordés et qu'il va falloir rembourser, ils se retrouvent face au mur de la précarité si leur activité génératrice de revenu ne rapporte pas assez sans oublier que c'est avec cette activité qu'ils sont censés participer à l'amélioration de la vie de leur famille et de leur communauté. Le microcrédit suffit-il si l'on souhaite améliorer les conditions de vie des populations ?

6.4 Le microcrédit et l'encadrement des bénéficiaires

La mise en étude de tous les travaux présentés permet d'affirmer que le microcrédit accordé aux populations pauvres a des impacts positifs sur les populations. Mais en ce qui concerne la pauvreté, les effets ne sont pas encore totaux surtout chez les populations démunies. Le microcrédit est et a été créé avant tout pour aider ces individus à sortir de la pauvreté. Cependant, il ne joue pas efficacement son rôle et n'est utilisé que comme une source de financement pouvant servir à atteindre les objectifs de développement des pays. Les organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux ont perdu de vue ce qui est principal et qui est : « les pauvres » et s'intéressent donc plus à l'aspect économique, financier des microcrédits plutôt qu'à l'aspect humain qui est le plus important. Si on veut réduire la pauvreté chez les populations, on se doit de les prendre en compte parce qu'ils sont l'entité qui est ciblée. La proportion de la population rurale pauvre représente plus de 52,69% de la population totale du Bénin à l'année 2018 selon la Banque Mondiale. Ce qui montre que les efforts des microcrédits sont en partie vains.

Plusieurs aspects des programmes à volet microfinance expliquent les nombreux problèmes qui sont rencontrés au sein des programmes chez les populations pauvres bénéficiaires.

Le constat général que nous avons effectué est celui au niveau de la formation des bénéficiaires. Quand on parle de formation, on entend les actions de partage de la connaissance sur un sujet donné. Dans le cadre des programmes à volet microfinance, les

individus reçoivent les crédits puis généralement des formations liées à leurs activités, particulièrement la gestion financière de celles-ci ; des notions sur l'alphabétisation, sur la manière de gérer le budget familial ; la gestion et le fonctionnement des groupes si on est dans le cas des crédits de groupe. Cependant, ils ne reçoivent pas une éducation liée à l'aspect social du crédit octroyé. Toutes les formations vont dans le sens de l'aspect financier des crédits à savoir comment gérer le crédit pour son activité commerciale ? Ou quel est le fonctionnement du groupement solidaire, etc. (cf.) mais jamais quel est l'impact du crédit octroyé sur l'individu, sa vie de couple, sa vie de famille, sa communauté ?

Bien vrai, les programmes mettent en place des formations pour éduquer les individus sur les notions d'alphabétisation par exemple mais cela est insuffisant dans la mesure où ces individus vivent dans une certaine communauté et les réalités varient en fonction des milieux. Une personne vivant dans la commune d'Adjarra au Bénin n'a pas les mêmes réalités qu'une personne vivant dans la commune d'Abomey par exemple. C'est certes dans la même société que ces individus vivent mais leurs langues endogènes, leurs façons d'agir, de vivre, ou même de manger ne sont pas les mêmes et surtout la communauté dans laquelle ils vivent. De même, les réalités socioculturelles et anthropologiques dans une communauté donnée si elles ne sont pas prises en compte représentent des limites au bon exercice des microcrédits comme le montre l'étude CF 5.2. C'est pour cela qu'elles doivent être prises en compte pas juste lors de l'encadrement des individus mais aussi lors de l'octroi des crédits. D'où l'importance d'éduquer les agents formateurs sur cette perspective.

Au niveau de la formation, nous constatons également un manque de suivi des personnes dans les programmes de microcrédits. Notamment, la preuve en est que la majorité des programmes à volet microfinance abordent le sujet de la formation des pauvres mais beaucoup moins du suivi. Ils expriment souvent le terme du suivi dans le sens du remboursement des crédits. Cependant, les études présentées démontrent que sur le terrain, le suivi des activités se fait rare et non effectué par les agents de crédits. C'est ce qui nous pousse à affirmer que c'est également un des facteurs de cause des problèmes de remboursement dans les programmes.

Le suivi des individus dans les programmes à volet microfinance devrait être une condition à intégrer préalablement si l'on souhaite atteindre les objectifs des projets. Car, le suivi permet de :

- Réduire les impayés ;
- Venir en aide aux individus continuellement afin de voir s'ils ont rencontré des difficultés, pour être conseillés ;
- Rappeler aux bénéficiaires ce qu'ils ont appris dans les formations liées à leurs activités de façon brève pour une meilleure appropriation ;
- Rappeler que les crédits octroyés doivent être remboursés, qu'en remboursant, ils faciliteront le soutien d'autres individus pauvres comme eux, à sortir de la pauvreté grâce à ces programmes en admettant que c'est l'argent de la communauté et non de l'État

L'objectif, c'est surtout qu'ils se sentent priorités par le programme et que l'on souhaite les aider à sortir de leur état de précarité.

À l'instar des problématiques liées à la formation et au suivi, s'ajoute celles liées à la solvabilité des crédits. En ce qui concerne les impayés, les auteurs ACLASSATO (2016) font remarquer les retards de remboursement. Le manque d'un délai de grâce, l'incompatibilité entre crédit et financement, la mévente, les aléas climatiques, le mode de remboursement et les problèmes familiaux, ainsi que le manque de connaissances des agents aux crédits sont autant de causes.

En partie, le microcrédit a permis assurément l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables surtout des femmes qui sont les plus visées par ces programmes de microcrédit. Il a permis une satisfaction des populations pauvres en participant à l'élimination de la vulnérabilité économique de ces derniers. Cette amélioration influe sur la scolarisation et la santé des enfants ; l'autonomisation de la femme ; l'amélioration des conditions des besoins familiaux, etc. En revanche, derrière ces actions positives des microcrédits, les programmes n'ont pas permis sur le long terme à ces populations de sortir de la précarité monétaire.

Le suivi et la formation des bénéficiaires constituent encore les maillons faibles de la majorité des programmes de microcrédits surtout au Bénin. C'est notamment l'une des

raisons pour lesquelles les programmes de microcrédits présentent encore des résultats qui ne sont pas satisfaisants en vue de préserver l'amélioration des conditions de vie durables des populations vulnérables au Bénin.

6.5 Les recommandations

Les résultats présentés dans notre étude ont permis d'apprécier l'impact des microcrédits sur l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables. À la suite des analyses effectuées, il est révélé que beaucoup de facteurs entravent la réalisation effective à long terme des crédits octroyés aux pauvres. De ce fait, nous proposons des mesures objectives à prendre en compte de par des différents acteurs aux programmes à volet microfinance.

Au niveau des montants des crédits, les analyses ressortent un faible montant des crédits octroyés. Dans le cas du programme MCPP, les crédits octroyés sont que de 30.000 FCFA. Ce qui est trop petit pour créer une microentreprise. Alors, dans bon nombre d'études, les chercheurs proposent une augmentation des montants des prêts. Néanmoins, étant donné que les programmes à volet microfinance visent les pauvres, nous proposons d'adapter les montants des prêts selon le secteur d'activité plutôt que de les augmenter uniquement. Un individu qui souhaite se diriger vers le secteur commercial ne peut pas obtenir le même montant qu'un autre qui souhaite créer une activité génératrice de revenu dans le secteur de la pêche. Les forces, faiblesses, opportunités et menaces de chaque secteur ne sont pas pareilles. De plus, le secteur commercial est particulièrement important au Bénin. Ce qui justifie la proposition suivante qui est celle de la diversification des secteurs d'activité au niveau des programmes.

Au Bénin, les programmes à volet microfinance ont tendance à inciter les pauvres à se diriger vers des activités génératrices de revenus dans le secteur commercial ou celui de la restauration et pas dans d'autres secteurs comme l'agriculture, la pêche ou la transformation alimentaire par exemple qui sont pourtant des secteurs pouvant influencer positivement la sécurité alimentaire des ménages, la santé, la nutrition et l'éducation des

enfants. Bien que ce soit des secteurs avec d'énormes opportunités, les individus se dirigent vers les secteurs du commerce et de la restauration à cause surtout du délai de l'échéance et des montants des crédits. Au niveau des programmes, il faudrait une diversification des secteurs. Le délai de l'échéance des crédits quant à lui, devrait également être adapté au secteur d'activité de l'individu afin de donner plus d'opportunités aux populations pauvres d'accéder à d'autres secteurs. Il faut aussi remarquer que l'investissement dans ces secteurs serait bénéfique au Bénin pour le développement du capital humain.

Concernant les délais de remboursement, ils devraient prendre en compte le nombre d'enfants, l'âge et le sexe du prêteur. Le nombre d'enfants devrait être pris en compte si durant la période d'obtention du prêt ou si le couple a l'intention de procréer car, cela pourrait être une entrave pour le remboursement du crédit. Pour ce, la procréation pourrait être une information à collecter auprès des bénéficiaires lors de la constitution de leur dossier. A cet effet, il est important de sensibiliser et de dialoguer surtout avec les femmes sur l'importance de la planification familiale pendant la période d'octroi de crédits. Les programmes ont tendance à sensibiliser les femmes sur l'alphabétisation et l'autonomisation mais il faudrait rajouter la planification familiale et leur expliquer l'importance de ce sujet en particulier dans les zones rurales. D'après le rapport de la cinquième enquête démographique et de santé de 2017-2018, l'indice synthétique de fécondité est estimé à 5,7 au plan national tandis que dans les zones rurales, il est à 6,1 contre 5,2. Également le rapport ressort que les femmes entre 25 et 29 ans sont celles les plus fécondes.

Quant à la situation matrimoniale, elle est également importante dans la mesure où un individu célibataire n'a pas les mêmes attentes, les mêmes problèmes qu'un individu marié ou polygame. Ce qui peut influencer le crédit et on devrait l'adapter aux conditions d'emprunt. S'agissant de l'âge, pour un (e) sexagénaire par exemple qui fait un prêt, il faut prévoir le risque qu'il peut mourir durant le programme.

Pour les questions d'équité, il faudrait créer un environnement favorable, pour les personnes de tout âge en les encourageant à souscrire à une assurance vie ou décès. Ce

qui permettrait au programme de ne pas avoir des pertes financières et permettre à d'autres individus d'avoir accès aux prêts.

Pour ce qui concerne la situation matrimoniale et le sexe, ils doivent être pris en compte afin de créer des régimes d'épargne en fonction de chaque ménage. Les programmes ne tiennent pas compte de ces facteurs qui influencent les capacités de remboursement des individus.

De même, chaque communauté a ses réalités socioculturelles et traditionnelles qui doivent être intégrées et adaptées à la région ou au lieu du programme. C'est un facteur important qui contribue énormément à la réussite d'un programme surtout lors de la demande de crédit et de son remboursement.

Au sujet du ciblage des pauvres, les programmes doivent faire des efforts pour mieux réussir cette opération. Certes, les programmes gouvernementaux font plus d'efforts dans ce sens que ceux non-gouvernementaux, mais le résultat reste le même. Les études démontrent que les plus pauvres c'est-à-dire les personnes vivant sous moins de 1,90\$ par jour ne participent pas encore assez à ces programmes. Ce qui est préoccupant. Il faut renforcer les outils employés lors du ciblage des pauvres.

Au niveau des bénéficiaires, il serait important de les sensibiliser sur le bien-fondé des programmes à volet microfinance car force est de constater que beaucoup ne comprennent pas l'utilité ni l'origine de ces programmes. Certains pensent que c'est l'argent des politiques et que les montants accordés sont insuffisants. Une sensibilisation active à l'endroit des bénéficiaires serait nécessaire pour insister sur la valeur ajoutée des crédits durant toute la durée du programme auprès de l'individu. Il s'agit également de leur faire comprendre que l'argent accordé doit être remboursé afin que d'autres individus de leur communauté puissent en bénéficier.

Nous pourrions également penser à la création des crédits communautaires comme au Québec. Ces crédits communautaires qui proviennent des dons actifs de la communauté pour inciter aux remboursements (Rapport annuel Microentreprendre 2004).

Enfin le plus important, les programmes doivent renforcer les capacités de tous leurs acteurs sur la formation et le suivi. Ils pourraient recruter des spécialistes dans divers

domaines d'activité au profit de la formation ou faire un recyclage des bénéficiaires. Que ce soit les agents de crédits qui eux doivent former les bénéficiaires tous les participants au programme doivent recevoir une éducation en particulier les agents de crédit parce que c'est eux qui guident les individus tout au long de la durée des programmes. Concernant le suivi de chaque bénéficiaire, il pourrait être mensuel au début du programmes, puis trimestriel et enfin semestriel. Ceci permettrait de rendre compte de l'utilisation de l'argent accordé à ces derniers et de leur venir en aide à tout moment en fonction des difficultés qu'ils rencontrent. L'encadrement comprenant la formation et le suivi devrait s'effectuer de la demande à la réalisation du microprojet et même après la concrétisation de l'activité, et de sa mise en œuvre chaque semestre ou annuellement.

CONCLUSION

Au terme de notre analyse nous pouvons dire qu'au cours de ces dernières années, le microcrédit a favorisé le changement économique positif de plusieurs ménages vulnérables. Son avènement au Bénin a permis aussi de faire sortir certains individus de l'état de précarité monétaire. Les femmes en particulier ont entrepris des activités génératrices de revenus et sont actives économiquement même si ceci n'est pas généralisé.

Les formations à l'endroit des femmes bénéficiaires des crédits ont créé en leur sein l'autonomisation, l'amélioration de leur niveau d'alphabétisation, leur place dans leur ménage et leur communauté.

L'argent des crédits dont a bénéficié ces populations vulnérables leur a permis d'améliorer leur vulnérabilité économique. Dans les ménages, les enfants des bénéficiaires ont pu être scolarisés à l'école et les familles ont pu avoir un meilleur accès à des soins de santé à court terme.

En revanche, la participation aux programmes à volet microfinance ne garantit pas à l'individu pauvre de sortir de la précarité financière sur le long terme.

Les analyses menées dégagent plusieurs facteurs qui empêchent aux crédits octroyés d'agir sur le long terme. Ils peuvent donc se résumer de la manière suivante :

- Les faibles montants des prêts ;
- Les délais trop courts des échéances des crédits ;
- Le ciblage véritable des pauvres dans les programmes de microcrédits ;
- L'aspect monétaire toujours priorisé à l'aspect social des microcrédits ;
- La non-diversification des activités génératrices de revenus ;
- L'insuffisance de formation des agents de crédit ;
- Le manque de recrutement des spécialistes des secteurs d'activités dans les programmes ;
- Le manque de synergie d'actions avec les parties prenantes spécialisées des secteurs d'activités ;

- Le manque de formation des bénéficiaires au crédit dans les domaines d'activités ;
- Le manque de suivi des bénéficiaires de la part des programmes de crédit ;
- La non-adaptation socioculturelle et traditionnelle de la communauté ou le programme est mis en œuvre ;
- L'incompréhension de l'objectif des programmes de la part des bénéficiaires et de leur bien-fondé.

Au regard de ces différents facteurs qui ont un impact négatif sur l'amélioration des conditions de vie chez les populations vulnérables sur le long terme, nous nous questionnons sur l'utilisation unique du microcrédit pour réduire la pauvreté au Bénin. Au 21^{ème} siècle, le microcrédit occupe une grande place dans les stratégies de développement, nous trouvons important de mener des études plus poussées afin d'apprécier le travail effectué par les agents de crédit qui sont les principaux acteurs dans la chaîne d'octroi des crédits aux bénéficiaires.

BIBLIOGRAPHIE

Acclassato, C. (2016). *L'Amélioration du taux de remboursement des prêts alloués aux membres du réseau faîtier FECECAM-BENIN La Fédération des Caisses d'Épargne et de Crédit Agricole Mutuel*. (Mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke). Saisi de <http://www.irec.quebec>

Agbo cossi, Akpagnonnid, (2019). *Contribution à la gestion du financement des microprojets dans les institutions de microfinance : cas de PAPME – BENIN*. (Mémoire de maîtrise, Université d'Abomey-Calavi). Saisi de <http://www.faseg.net>

Al-Mamun, A., Mazumder, M. (2015) Impact of microcredit on income, poverty, and economic vulnerability in Peninsular Malaysia, *Development in Practice*, 25:3, 333-346, DOI: 10.1080/09614524.2015.1019339

Ashraf Ali, H.M.. (2014). Microcrédit and power: examining how and why women encounter domination in Bangladesh, *Development in Practice*, 24:3, 327-338, DOI: 10.1080/09614524.2014.896877

Attali, J. (2014). Les nouveaux visages de la microfinance en Afrique. *Revue d'économie financière*, 116(4), 243-258. doi: . URL : <https://www.cairn.info/revue-d-economie-financiere-2014-4-page-243.htm>

Fernand, V. Geneve, I. (1999). *Le micro-crédit est-il un instrument de développement ?*. ired international.com

FODÉ, N. (2009), *Microfinance en Afrique de l'Ouest quelle viabilité ?* Paris, L'Harmattan, 415 pages.

Gandré, P. (2012). Le microcrédit : fausse ou vraie solution à la pauvreté ?. *Idées économiques et sociales*, 168(2), 22-31. doi:10.3917/idee.168.0022.

GANKPEVI, V., ZOCLI, M. (2012). *Impact du microcrédit sur le bien-être des femmes (Bénin)*. (Mémoire de maîtrise, Université d'Abomey-Calavi). Saisi de <file:///home/chronos/u->

e12e6fb1edbb8cee02a8debe95c07960d6538b8f/MyFiles/Downloads/Memoire%20Online%20-%20Impact%20du%20microcr%C3%A9dit%20sur%20le%20bien-%C3%AAtre%20des%20femmes%20(B%C3%A9nin)%20-%20Morel%20ZOCLI%20et%20Venceslas%20GANKPEVI.htm#_Toc319513551

Gbèton, N., Djossou, A., Djohodo, I., Monwanou, Novignon, J. (2016). Improving access to microcredit in Benin: are the poor and women benefiting? .MPRA Paper No. 72219. <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/72219/>

Gogan, D. (2012). *Microfinance et problématique de réduction de la pauvreté au Bénin : expérience des femmes du programme de Micro Crédits aux Plus Pauvres (MCP) dans la commune rurale d'Adjarra*. (Mémoire de maîtrise, Université d'Abomey-Calavi). Saisi de https://www.memoireonline.com/07/12/6024/m_Microfinance-et-problematique-de-reduction-de-la-pauvrete-au-Benin-experience-des-femmes-du-pr2.html#toc5

HOUNGAN, (2008). *Contribution à la réduction des impayés dans les systèmes financiers décentralisés : CAS DE PEBCo-BETHESDA*. (Mémoire de maîtrise, Université d'Abomey-Calavi). Saisi de <http://faseg.net>

Kekessi, A. Ametepe, D. (2009). *La microfinance face à sa mission sociale au BENIN : cas du PADME*. (Mémoire de maîtrise, Université d'abomey-Calavi). Saisi de <http://www.faseg.net>

Koloma, Y. (2010). Effets de seuil dans la relation entre l'accès au microcrédit et l'amélioration du bien-être des bénéficiaires. *Mondes en développement*, 152(4), 13-30. doi:10.3917/med.152.0013.

Laring, B. (2010). *La microfinance peut-elle réduire la pauvreté en Afrique ? L'exemple du Tchad*. Mémoire de master. Saisi de <https://www.microfinancegateway.org/sites/default/files/mfg-fr-etudes-de-cas-limites-de-la-microfinance-au-tchad-2010.pdf>

Lelart, M. (2007). Le père du microcrédit honoré par le prix Nobel...de la paix. *Revue d'économie politique*, vol. 117(2), 197-208. doi:10.3917/redp.172.0197.

Rosenberg, R. (2006). L'efficacité de l'aide en microfinance : évaluer les projets de microcrédit de la Banque mondiale et du Programme des Nations Unies pour le développement, CGAP. Saisi de [http:// www.cgap.org](http://www.cgap.org)

L'efficacité de l'aide en microfinance : évaluer les projets de microcrédit de la Banque mondiale et du Programme des Nations Unies pour le développement.

NDIAYE, F. (2002), Impact du programme AFSSEF sur les conditions de vie des bénéficiaires dans la zone rurale de malika, Faculté des sciences sociales, Université Laval, bibliothèque Bonenfant, 133

Ndour, N. (2011). Déterminants de la performance de remboursement à long terme dans la massification de l'offre de microcrédit des pays en développement : le cas du Sénégal. *La Revue des Sciences de Gestion*, 249-250(3), 133-138. doi:10.3917/rsg.249.0133.

Noukpokinnou, O. (2011). Évaluation de la performance sociale du programme de microfinance d'Aphedd- Bavec Bénin. (Mémoire de maîtrise, Centre africain d'études supérieures en gestion (CESAG)). Saisi de <https://www.memoireonline.com/01/14/8490/evaluation-de-la-performance-sociale-du-programme-de-microfinance-d-Aphedd-Bavec-Benin.html>

OCS (Observatoire du Changement Social). (2009). *Rapport sur le profil national édition 2009, microfinance et pauvreté*. Saisi de <https://www.findevgateway.org/fr/etude-de-cas/2010/10/rapport-sur-le-profil-social-national-edition-2009-microfinance-et-pauvrete>

Progress in Development Studies 5, 4 (2005) pp. 298–309, M. Jahangir Alam Chowdhury¹, Dipak Ghosh², and Robert E. Wright

Randriamanampisoa, H. (2011). Microcrédit et lutte contre la pauvreté en milieu rural malgache : une analyse par les capacités. *Management & Avenir*, 46(6), 319-335. doi:10.3917/mav.046.0319

Reed, L. (2011). *État de la Campagne du Sommet du Microcrédit Rapport 2011*. Saisi de https://www.microcreditsummit.org/wp-content/uploads/2019/11/SOCR_2011_FR_web.pdf

ROESCH, M. (2005, 09 novembre). Année de la microfinance : l'over-dose ou changer de concept ?. *BIM*. Saisi de https://www.findevgateway.org/sites/default/files/publications/files/mfg-fr-publications-diverses-microfinance-decredibilisee-11-2005-bim_0.pdf

SOS FAIM – ACTION POUR LE DÉVELOPPEMENT, (2006), « La microfinance et le financement rural », Zoom microfinance, 8 pages.

Srivastava, P. (2005). Réduire la pauvreté et rendre les communautés autonomes. *Chronique de l'ONU édition en ligne*. Saisi de <https://www.un.org/french/pubs/chronique/2005/numero3/0305p45.html>

Wélé, P. & Labie, M. (2016). Efficacité des programmes publics en microfinance et inclusion financière : L'exemple du Bénin. *Revue Tiers Monde*, 225(1), 77-99. doi:10.3917/rtm.225.0077.

<http://www.cadtm.org/Femmes-africaines-unies-contre-le>

<https://www.africadiligence.com/la-microfinance-sert-elle-les-interets-des-pauvres-en-afrique/>

http://www.convergences.org/wp-content/uploads/2018/09/BMF_2018_FR-_VFINALE.pdf

<https://archipel.uqam.ca/7973/1/M14009.pdf>

<https://books.openedition.org/iheid/355?lang=fr>

<https://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/ao%C3%BBt-2011/la-microfinance-peut-elle-aider-le-d%C3%A9veloppement-en-afrique>

ANNEXE

Tableau 2 : Tableau synthèse des huit études analysées avec leurs différents résumés

Les différentes études	Résumés (bref résumés)
Rapport sur le profil national édition 2009, microfinance et pauvreté	Le rapport intitulé sur le Profil Social National élaboré en Octobre 2010 par l’Observatoire du Changement Social au Bénin vise essentiellement à avoir une vue d’ensemble des dix années précédant l’année de la sortie du document en matière de microfinance mais également les effets du programme MCPP (Micro Crédit aux Plus Pauvres chez les populations béninoises. Ce rapport réalisé sous la tutelle du gouvernement du Bénin) avait plusieurs objectifs dont en particulier la contribution des institutions de microfinance mais également celle du programme MCPP face à la réduction de la pauvreté et à l’amélioration des conditions de vie des populations béninoises.
Evaluation de la performance sociale du programme de microfinance d'Aphedd- Bavec Bénin 2011	NOUKPOKINNOU (2011) dans son mémoire intitulé l'évaluation de la performance sociale du programme de microfinance d'APHEDD-BAVEC BENIN, aborde la contribution de la microfinance à l'amélioration du bien-être des populations bénéficiaires. L'objectif principal de cette étude était d'analyser l'efficacité sociale du programme de microfinance d'APHEDD-BAVEC BENIN (Association pour la Promotion de l'Homme, la Protection de l'Environnement pour un Développement Durable) mis en œuvre depuis le mois

	d'octobre 1999 a donné naissance à dix-sept (17) caisses d'épargne et de crédit en République du Bénin appelées Bases Villageoises d'Epargne et de Crédit autogérées (BAVEC).
Contribution à la gestion du financement des microprojets dans les institutions de microfinance : cas de PAPME – BENIN	<p>AGBO COSSI s'est intéressé dans son mémoire à la contribution à la gestion du financement des microprojets dans les institutions de microfinance : le cas du PAPME-BENIN.</p> <p>Ils inscrivent surtout dans leur mémoire la baisse généralisée des activités au niveau de l'agence PAPME (Promotion et l'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises) du BENIN. L'objectif de cette étude rédigée sur quatre-vingt-cinq pages est de contribuer à une gestion performante de financement des microprojets à PAPME BENIN.</p>
Contribution à la réduction des impayés dans les systèmes financiers décentralisés : CAS DE PEBCo-BETHESDA	HOUGAN (2008) s'est intéressé à l'impact de la microfinance sur le niveau des bénéficiaires. L'objectif principal de son étude était d'analyser l'impact des programmes de microfinance en mobilisant une méthodologie rigoureuse qui lui permettrait de mesurer les changements que ces programmes induisent chez les bénéficiaires de microcrédit.
La microfinance face à sa mission sociale au BENIN : cas du PADME	L'objectif général formulé par les auteurs dans leur mémoire a porté sur l'analyse de la capacité du PADME à remplir sa mission sociale. Selon les objectifs spécifiques de leur étude, les auteurs se sont tournés vers l'élaboration de trois hypothèses afin de démontrer le but principal de leur étude.

Impact du microcrédit sur le bien-être des femmes (Bénin)	Les auteurs du mémoire intitulé l'impact du microcrédit sur le bien-être des femmes au Bénin (GANKPEVI, ZOCLI (2012)) s'interrogent sur les effets des microcrédits perçus par les populations. C'est dans cet intérêt que leur étude vise à analyser l'impact réel des crédits de la CLCAM d'Akassato sur l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires.
Microfinance et problématique de réduction de la pauvreté au Bénin : expérience des femmes du programme de Micro Crédits aux Plus Pauvres (mcpp) dans la commune rurale d'Adjarra	La pauvreté est un phénomène de société caractérisé par des privations diverses. L'objectif fondamental de la présente recherche est d'élucider le paradoxe de la croissance de ce phénomène au niveau des femmes rurales béninoises et celles de la commune d'Adjarra en particulier malgré les efforts de micro financement des activités génératrices de revenus. A travers l'expérience des femmes bénéficiaires de microcrédits aux plus pauvres (MCP) dans la commune d'Adjarra, la présente étude a tenté d'identifier les causes de ce paradoxe et d'analyser l'approche économique du programme MCP dans la société traditionnelle et rurale d'Adjarra. L'échantillon d'étude a été tiré à double degré. Un premier degré de portée géographique a retenu trois des quatre arrondissements à forte ruralité sur les six que compte la commune. Le second degré de type aléatoire simple et probabiliste par quota a été tiré au hasard parmi les bénéficiaires identifiées selon deux catégories. Il y a la catégorie de la grande masse des bénéficiaires en difficulté (97,5%) et la catégorie témoin de l'infime minorité (2,5%) qui s'efforce pour émerger selon les principes du programme. Les résultats ont révélé d'une part que ce sont les obligations des rites socioculturels liés à la maternité et au veuvage qui

	<p>limitent surtout la rentabilité économique des femmes en dehors de leur statut de chef de ménage et du système social de la commune dominé par la parenté et la polygamie. D'autre part l'analyse de l'approche innovante du programme MCPP a révélé que c'est la rencontre hétérogène de l'approche d'économie de marché du programme avec le système d'économie de subsistance dans la localité qui hypothèque les efforts consentis. Ce qui soulève encore d'autres interrogations sur la réduction de la pauvreté dans les sociétés traditionnelles et rurales comme celles du Bénin face à la mondialisation de l'économie de marché.</p>
<p>L'amélioration du taux de remboursement des prêts alloués aux membres du réseau faîtier FECECAM-BENIN</p>	<p>ACCLASSATO (2016) tente de connaître les facteurs à considérer dans le cadre de l'amélioration du taux de remboursement des prêts alloués aux membres de la FECECAM BENIN. S'intéressant au taux de remboursement des prêts dans les SFD béninoises, l'auteur emploie une enquête qui a été effectuée et administrée aux personnels administratifs sur les sites des agences du réseau avec le plus de clientèle dans le département du Littoral. Il s'est donc dirigé vers les CLCAM de Houéyiho, de Pahou et de la région d'Abomey-Calavi. Dans la perspective de son approche quantitative et qualitative, l'auteur a eu recours également aux entretiens qui ont été administrés aux nouveaux clients des sites.</p>

Tableau 3 : Tableau synthèse de la grille d'interprétation qualitative

<p>Qu'est-ce qui est octroyé dans les programmes de microcrédit ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les programmes gouvernementaux offrent des prêts de groupe. Les prêts de groupe sont des crédits qui sont offerts à des populations qui ont un besoin de financement et qui se réunissent entre 5 et 15 individus pour accéder au prêt. ➤ Les programmes privés à volet microfinance offrent des prêts individuels.
<p>Les crédits octroyés visent quels individus ?</p>	<p>Au regard de notre analyse, les crédits octroyés visent plus les non pauvres que les individus pauvres ou démunies quel que soit le type du programme. Cependant, les programmes gouvernementaux ciblent mieux les pauvres que les programmes non-gouvernementaux ou privés à cause de l'exigence de garanties. Les programmes gouvernementaux ou privés financent en particulier les femmes, les jeunes et les ménages de tailles moyennes dans les zones rurales.</p>
<p>Les bénéficiaires arrivaient-ils à rembourser les crédits octroyés ?</p>	<p>Le financement offert par les programmes à volet microfinance ne favorisent par l'augmentation de la solvabilité des individus soit l'amélioration de leur condition de vie.</p>

Les bénéficiaires avaient-ils accédé à un encadrement ?	Les bénéficiaires au microcrédit ont droit à un encadrement quel que soit le type du programme. Cependant, cet encadrement n'est pas adapté à leurs conditions de vie réelles. De plus, l'encadrement offert auprès des bénéficiaires vise plus l'aspect financier des crédits et non leur aspect social. On remarque également un vrai manque de suivi des activités dans ces programmes. En effet, ces derniers ne se préoccupent que du suivi du remboursement du financement accordé.
Suite à l'obtention des crédits, quels sont les effets des crédits sur les individus à court terme ?	La réduction de la pauvreté des individus
Suite à l'obtention des crédits, quels sont les effets des crédits sur les individus à long terme ?	À long terme, le financement accordé n'a pas permis à ces populations de sortir de la pauvreté.

Source : analyse des données secondaires

Réalisation : Enarsouline Masékéla M.AHOYO, 2020